

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO  
26°  
ALGER  
37°  
TAMANRASSET  
p. 2

Mercredi 3 Juillet 2013 - 24 Chaâbane 1434 - N° 315 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - RUSSIE  
**M. Bensalah**  
s'entretient  
à Moscou avec  
le président  
Vladimir Poutine

Page 4



INDUSTRIE  
**Le ministère de l'Industrie lance un appel à projets industriels de 18 filières pour 2013**

Page 5



EXPLOITATION AURIFÈRE  
**Le Russe Vertex Mining présélectionné pour reprendre Tirek-Amesmessa (Tamanrasset)**

Page 4

## SELLAL SUR LES CHANTIERS DE LA CAPITALE **DEMAIN, LE NOUVEL ALGER**



Boualem Branki

Visite initiatique de ce que sera Alger sur le plan urbain dans les prochaines années effectuée hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui en a profité pour appeler les architectes et bureaux d'étude à construire "algérien". C'est lors de sa visite de trois importants chantiers d'habitat de la wilaya d'Alger, qui

totalisent plus de 10.000 logements, que M. Sellal a pris la mesure de cet effort phénoménal déployé par les pouvoirs publics pour résoudre la crise du logement dans la capitale. Et, par ricochet, et pour faire plaisir aux urbanistes, de donner des solutions réalistes à la crise urbaine en Algérie. C'est ainsi que le Premier ministre a visité les chantiers d'habitat de la commune de Ouled Fayet et Gué

de Constantine, où des explications lui ont été données sur ces projets et leurs caractéristiques techniques. Sur place, il a rappelé aux constructeurs le strict respect des délais contractuels de réalisation de ces projets, ainsi que la maîtrise des coûts. Mieux, le Premier ministre a préconisé la réalisation de logements selon le cachet culturel algérien, conforme au style arabo-mauresque.

Page 3

INTERNET

**Lancement annoncé d'une carte de paiement pour l'Adsl**

Page 6

RAMADHAN

**Probable ouverture des bureaux de poste le soir**

Page 7

BAC ET BEM 2013

**Des taux de réussite en-deçà de 50% !**

Page 2

SCIENCE et VIE

**FERTILITÉ**  
Et si c'était la thyroïde ?

Pages 12-13

HISTOIRE

**LES CUVES DE LA MORT OU LES CHAMBRES À GAZ DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**

Pages 14-15

FOOTBALL

( GROUPE B )  
Coupe du monde militaire 2013, aujourd'hui à Bakou,  
**ALGÉRIE - BAHREÏN**  
**Tout pour débuter par une victoire**

Page 24

JUSTICE

**ALGER**  
**Le geste qui ôta la vie à Lyes**  
20 ans de réclusion criminelle

Page 10



## MÉTÉO

Régions Nord : **26° à Alger :**

- Temps passagèrement nuageux avec développement des cellules orageuses isolées vers les régions de l'intérieur et les hauts plateaux en cours d'après-midi, pouvant gagner localement le littoral Ouest et Centre en fin de journée et soirée. Les vents seront en général de secteur Nord-Ouest (15/25 km/h). La mer sera peu agitée.

**37° à Tamanrasset :**

Régions Sud :

- Evolution orageuse probable du Nord Saoura vers le Nord Sahara et les Oasis à partir de l'après-midi et soirée. Temps partiellement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec localisation des formations orageuses isolées. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront variables (40/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

	max	26°	min	20°
Alger	max	26°	min	19°
Oran	max	26°	min	19°
Annaba	max	31°	min	18°
Béjaïa	max	32°	min	20°
Tamanrasset	max	37°	min	26°

## BAC 2013

**Un taux de réussite de 44,72%**

Le directeur de l'Office national des examens et des concours, Ali Salhi, a annoncé hier que le taux national de réussite au baccalauréat session 2013 a atteint 44,72 %, soulignant que la wilaya de Tizi-Ouzou arrive en tête du classement national avec un taux de 60,95 %.

Le nombre des lauréats s'élève à 171.397 sur un total de 382.742 candidats, a précisé M. Salhi lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats du BEM et du baccalauréat.

Le taux de réussite a atteint 47,72 % pour les candidats libres et 31,25 % pour ceux des écoles privées.

**TÉBESSA**  
**Accroissement notable du nombre d'abonnés à l'internet**

Le nombre d'abonnés au réseau de l'internet haut débit (ADSL) a augmenté dans la wilaya de Tébessa, passant de 15.000 en 2012 à 17.114 abonnés à fin juin 2013, ont indiqué les responsables du secteur lundi lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

La wilaya de Tébessa est actuellement couverte, s'agissant de l'internet haut débit, à plus de 50 % de ses besoins, en attendant la mise en service de nouvelles liaisons en fibre optique prévues sur un linéaire de 200 km dans les 15 communes non encore reliées au réseau, a-t-on précisé.

Ces liaisons, dont l'étude technique et le choix des terrains devant abriter les futurs équipements nécessaires ont été effectuées, sont destinées à réduire les télécommunications encore assurées par faisceau hertzien sur une longueur de 888,7 km, a-t-on ajouté.

**A-G de la Forem le samedi 6 juillet**

La Forem (Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche) rappelle que l'assemblée générale a été fixée au samedi 6 juillet au Centre de Benthalha.

Les membres sont priés de renouveler leurs cartes avant cette réunion, nous a-t-on indiqué.

CLIN D'  
CRW EIL**CE MATIN À 11H AU FORUM DU JOURNAL ECHAÂB****Conférence sur «L'étape entre le 19 mars et le 5 juillet 1962»**

Dans le cadre de la célébration du cinquantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le Forum du Journal Echaâb organisera ce matin à 11h en son siège (39 rue des Martyrs-Alger), une conférence débat qui portera sur «L'étape entre le 19 mars et le 5 juillet 1962».

Cette rencontre sera animée par la moudjahida Zohra Drif Bitat et le professeur Ameur Ben Rkhila.

## BEM 2013

**Un taux de réussite de 48%**

Le directeur de l'Office national des examens et des concours, Ali Salhi, a annoncé hier que le taux national de réussite au brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2013 a atteint 48%, soulignant que la wilaya de Jijel occupe la première place avec 76,60%. M. Salhi a précisé dans une conférence de presse au cours de laquelle il a communiqué les résultats définitifs des examens du BEM et du baccalauréat que sur les 603.239 candidats, 281.247 ont été admis à l'examen du BEM. 452 candidats ont obtenu la note de 18/20 avec mention «excellent» sachant que 2.536 admis ont obtenu 20/20 dans certaines matières.

**CHACUN SES PRÉOCCUPATIONS****TIZI-OUZOU**  
**18 hôtels fermés à titre provisoire**

Dix-huit (18) structures hôtelières, sur un total de 49 disponibles sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, font actuellement l'objet de fermetures provisoires, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya.

Le motif de ces fermetures est lié à la réalisation en cours de travaux de modernisation et de réaménagement dans certains hôtels, au moment où d'autres fermetures ont été motivées par des infractions aux règles régissant le secteur, commises par leurs gérants ou propriétaires, a ajouté la même source.

Selon le directeur du tourisme de la wilaya, M. Rachid Ghedouchi, la capacité d'accueil du secteur est actuellement de 3100 lits, assurée par un total de 49 hôtels, 5 auberges de jeunesse, et 5 centres de vacances, auxquels s'ajoutent 154 lits à louer directement auprès de particuliers. En outre, 13 agences touristiques et de voyages concentrées dans leur majeure partie au chef-lieu de la wilaya assurent la promotion du secteur, a indiqué la même source, signalant la tenue le 7 juillet prochain d'une rencontre nationale sur les hautesurs de Tikjda (Bouira), sur «les mécanismes et moyens de promotion du tourisme de montagne et écologique».

**ORAN**  
**Greffé d'implants cochléaires à deux enfants malentendants au CHU**

Une greffe d'implants cochléaires a été effectuée avec succès à deux enfants malentendants lundi au centre hospitalo-universitaire d'Oran, a affirmé le chef de service ORL du CHU Oran, fait par des compétences médicales algériennes, après celles effectuées à Alger, Constantine, Sidi Bel-Abbès, permettra à deux enfants malentendants de 4 ans, l'un d'Oran et l'autre de Naâma, de retrouver l'ouïe grâce à la greffe d'implants cochléaires, une technique innovante très pointue, qui consiste à introduire un appareil électrique à l'oreille.

Environ 800 à 1.000 nouveaux cas de surdité par an sont recensés en Algérie, a avancé le Dr Berrada qui a souligné que la prise en charge de ce projet humanitaire entrant dans le cadre du programme national de lutte contre la surdité de l'enfant, initié en 2006 par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, interpellé plusieurs acteurs dont les ORL, les pédiatres, les orthophonistes, les psychologues, les radiothérapeutes, les audioprothésistes et les neurophysiologues. Selon le Dr Berrada, qui est à la tête du service ORL du CHU Oran ayant bénéficié, en 2012, d'une opération de mise à niveau, le coût de cette intervention lourde est estimé à plus de 2,8 millions DA.



- Le Premier ministre insiste sur le cachet architectural
- Sellal tient au respect des délais de réalisation

## M. Sellal sur les chantiers de la capitale

Visite initiatique de ce que sera Alger sur le plan urbain dans les prochaines années effectuée hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui en a profité pour appeler les architectes et bureaux d'étude à construire "algérien".

Boualem Branki

C'est lors de sa visite de trois importants chantiers d'habitat de la wilaya d'Alger, qui totalisent plus de 10.000 logements, que M. Sellal a pris la mesure de cet effort phénoménal déployé par les pouvoirs publics pour résoudre la crise du logement dans la capitale. Et, par ricochet, et pour faire plaisir aux urbanistes, de donner des solutions réalisables à la crise urbaine en Algérie.

C'est ainsi que le Premier ministre a visité les chantiers d'habitat de la commune de Ouled Fayet et Gué de Constantine, où des explications lui ont été données sur ces projets et leurs caractéristiques techniques. Sur place, il a rappelé aux constructeurs le strict respect des délais contractuels de réalisation de ces projets, ainsi que la maîtrise des coûts. Mieux, le Premier ministre a préconisé la réalisation de logements selon le cachet culturel algérien, conforme au style arabo-mauresque.

Une manière comme une autre d'inciter les entreprises de réalisation, notamment celles mixtes, à respecter dans les plans d'architecture le cachet culturel et social des Algériens. "Il faut livrer une belle cité arabo-mauresque", a dit M. Sellal à l'adresse d'un responsable d'une entreprise mixte algéro-portugaise (EC Blida-Prebuild), chargée de la réalisation d'un projet de plus de 6.000 logements dans la commune de Ouled Fayet, un projet intégré dans un programme de 45.000 logements à réaliser dans la wilaya d'Alger.

La visite de M. Sellal répond en fait à un souci des pouvoirs publics de répondre d'abord à la forte demande en logements autant dans la capitale que dans les autres villes du pays, qu'à mettre en place des réponses concrètes à la crise du logement à Alger et dans les grandes cités urbaines du pays. Fatalement, la mise en chantier de dizaines de milliers de logements va créer une dynamique et insuffler une reprise de l'ensemble des activités industrielles liées au secteur de l'habitat.

Ce seront ainsi beaucoup de sec-

teurs, comme les mines, les carrières, la menuiserie-ébénisterie, et d'autres filières qui seront fortement impactées par cette importante commande publique sur le logement. Un effort très important de l'Etat est donc là, sous nos yeux, pour concrétiser le programme quinquennal 2010-2014 en matière d'accès des citoyens à un logement décent. Une politique de l'habitat avec en fait ses effets d'entraînement sur les autres secteurs de la vie socio-économique, et ses répercussions sur l'activité industrielle et minière du pays. D'autant que M. Sellal a précisé que l'Etat peut "mobiliser des moyens supplémentaires pour satisfaire la forte demande pour le logement dans la capitale". Sur un autre chapitre, la visite d'inspection du Premier ministre à des chantiers d'habitat dans la wilaya d'Alger répond au souci des pouvoirs publics de faire le point sur les projets en cours, en projet ou autres, et, surtout, de voir en quelle sorte "où va et comment est dépensé l'argent de l'Etat débloqué pour les programmes d'habitat". Et puis, quand le bâtiment va, .....

La décharge publique d'Ouled Fayet doit être fermée d'ici à décembre

La décharge publique d'Ouled Fayet (Alger) doit être fermée d'ici à décembre, a ordonné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa visite de travail et d'inspection, hier, dans la wilaya d'Alger.

«Le centre d'enfouissement technique (CET) d'Ouled Fayet doit être fermé d'ici à début décembre», a déclaré M. Sellal qui assistait à la présentation du CET de Hamici dans la commune de Mahelma.

La prise en charge de ce projet a été confiée à une entreprise algérienne en partenariat avec une autre étrangère, a-t-on expliqué sur place, précisant que les travaux de neutralisation et d'atténuation des nuisances «ont été entamés et dureront jusqu'à la fin de l'année». «A la fin des deux premiers mois de ce semestre, la fumée et les odeurs nauséabondes seront neutralisées», a-t-on assuré. Toutefois, la décharge publique

«continuera à recevoir les déchets pour permettre de basculer provisoirement sur le CET de Hamici et, une fois réceptionné, sur le CET de Corso, qui sera opérationnel en décembre». «Vers la fin de l'année, nous allons transférer la totalité des déchets de la capitale vers les deux CET et, par conséquent, nous pouvons entamer la neutralité proprement dite de la décharge d'Ouled Fayet», a-t-on souligné.

APS

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS

## Le gouvernement déterminé à concrétiser ses engagements

Les préoccupations de la population sont au cœur de l'action du gouvernement qui semble de plus en plus déterminé à concrétiser ses engagements, notamment ceux en relations avec l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

C'est ainsi que les secteurs de l'habitat et de l'environnement ont été les principaux axes de la visite qu'a effectuée hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans plusieurs sites de la wilaya d'Alger où il a donné le coup d'envoi pour la réalisation de plusieurs projets de logements de types location-vente (AADL) et promotionnel aidé. Sur place, le Premier ministre n'a pas mâché ses mots à l'égard des responsables en charge de ces projets et a plus particulièrement insisté sur le respect des délais prescrits, ainsi que sur le cadre de vie de ces nouvelles cités.

Le chef de l'Exécutif a ainsi donné des instructions fermes pour que les nouveaux logements soient de véritables bases de vie pour ses locataires et non pas des cités-dortoirs comme cela était auparavant.

M. Sellal s'est montré, à cet égard, intransigeant envers tout manquement aux engagements pris dans ce sens, tout comme il a instruit les responsables de la wilaya d'Alger pour que les logements achevés soient attribués avant décembre prochain. Des instructions on ne peut plus claires, nettes et précises et qui tranchent définitivement avec les méthodes archaïques et les lenteurs bureaucratiques dont le citoyen a énormément souffert. Il s'agit, en fait, d'une nouvelle stratégie prônée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui ne cesse, dans chacune de ses sorties sur le terrain, d'insister sur la nécessité de mettre un terme à ce genre de pratiques malsaines qui n'ont fait que freiner l'élan de l'action du gouvernement et de la relance de l'économie nationale.

Cela dénote la volonté et la détermination du gouvernement d'aller de l'avant pour concrétiser ses engagements et traduire dans les faits les mesures qu'il avait prises. Il faut dire que les différentes visites de travail et d'inspection effectuées par Abdelmalek Sellal dans plusieurs wilayas et ses rencontres avec la société civile, ont permis au chef de l'Exécutif de répertorier les véritables problèmes auxquels font face les différentes régions du pays et identifier les priorités pour l'urgence d'une réelle prise en charge de ces problèmes. C'est dans ce sens plus précisément que des mesures ont été prises en faveur des jeunes visant notamment à booster l'investissement et la création de postes d'emploi. Pour accélérer la cadence de ce processus, le Premier ministre avait ordonné de lever toutes les contraintes freinant l'essor de la micro-entreprise, tout en insistant sur la priorité qui doit être accordée à la main-d'œuvre locale en matière d'emploi.

De ce fait, M. Sellal avait tenu à rassurer les populations, notamment les jeunes, quant à la détermination de l'Etat à prendre en charge sérieusement leurs préoccupations. «Nous veillons à fournir tous les efforts pour être à la hauteur de la confiance de la jeunesse algérienne envers l'Etat», avait souligné le Premier ministre à l'adresse des jeunes, tout en leur réaffirmant la solidarité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que du gouvernement avec tous les Algériens, quelles que soient leurs régions. Il avait précisé que l'objectif de l'Algérie est de «maintenir la paix et de la répandre dans toute la société algérienne», soulignant que l'unité de l'Algérie se bâtit à travers l'ensemble du territoire national et que le gouvernement ne prend aucune décision sans le principe de concertation entre toutes les parties susceptibles d'apporter un avis ou une suggestion. Les préoccupations soulevées sur place par les citoyens ont porté notamment sur l'emploi, l'application de l'instruction du Premier ministre relative à la gestion du dossier de l'emploi dans le Sud, le développement global et le renforcement de l'emploi des jeunes avec l'ouverture d'antennes des dispositifs de soutien à l'emploi au niveau des zones frontalières éloignées du chef-lieu de wilaya. En réponse aux préoccupations soulevées par les citoyens et portant, le plus souvent, sur l'emploi, le logement, les infrastructures de base, l'eau, le gaz et l'électricité, le Premier ministre a toujours apporté les réponses qu'il faut, à savoir la nécessité d'une implication effective de toutes les composantes de la société et de tous les acteurs concernés pour trouver des solutions justes et rapides aux problèmes posés. Il s'agit, en fait, de la meilleure manière de donner forme à l'action gouvernementale.

Walid B.

**ALGÉRIE - RUSSIE**  
**M. Abdelkader Bensalah s'entretient à Moscou avec le président Vladimir Poutine**



Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, s'est entretenu longuement lundi soir à Moscou avec le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, a-t-on constaté. Les discussions ont porté sur l'appréciation des conclusions du 2<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), ainsi que sur les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun. M. Bensalah est arrivé dimanche à Moscou où il a représenté le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au 2<sup>e</sup> Sommet des pays membres du FPEG.

**ENERGIE - GAZ**

**Le FPEG plaide pour la poursuite de l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole**

Le deuxième Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) a achevé ses travaux lundi après-midi à Moscou en appelant à poursuivre l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole et des produits pétroliers afin d'assurer des prix équitables, des revenus stables et de garantir le développement des ressources de gaz naturel.

Dans la déclaration finale du sommet, tenu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du FPEG ont souligné leur détermination à défendre «de rôle fondamental» des contrats de long terme de gaz naturel dans le financement des projets d'infrastructures à grande échelle en amont et en aval de l'industrie du gaz et en prévoyant des solutions mutuellement acceptables pour la sécurité de la demande et de l'offre.

Ils ont mis l'accent, en outre, sur la nécessité de renforcer le Forum en tant que plateforme pour définir et



faire avancer les positions des pays membres sur les défis et les questions des marchés internationaux de gaz.

Le FPEG dont les pays membres contrôlent près de 70% des réserves gazières mondiales, a plaidé pour le renforcement de la coordination des actions afin de protéger les intérêts des pays exportateurs de gaz dans tous les domaines, y compris les interactions avec les autorités de régulation des pays consommateurs.

**Augmenter la part du gaz dans le mix énergétique mondial**

Les pays membres du FPEG ont réaffirmé leur détermination commune à préserver et renforcer les principes de commerce interna-

ment. Par ailleurs, le FPEG a réaffirmé la souveraineté permanente et absolue des pays sur leurs ressources naturelles, reconnaissant l'importance croissante du gaz naturel en tant que carburant respectueux de l'environnement et matière première pour de nombreuses industries, contribuant au développement durable à long terme de l'économie mondiale.

La déclaration de Moscou a relevé que les pays du FPEG qui disposent d'une part majeure des réserves mondiales de gaz, «sont des exportateurs responsables et sûrs à long terme de cette ressource», réitérant leur conviction qu'il existe un grand potentiel pour une importante contribution des pays du Forum à l'économie mondiale.

Exprimant leur préoccupation par rapport à certaines mesures appliquées de manière unilatérale par quelques pays consommateurs qui affectent négativement la stabilité du marché du gaz, les pays du FPEG ont souligné l'importance de la stabilité du marché pour assurer un investissement suffisant dans de nouveaux projets gaziers, mettant en avant l'importance d'un partage équitable des risques entre tous les acteurs du marché gazier dans le but d'assurer la sécurité de l'offre et de la demande de gaz.

**EXPLOITATION AURIFÈRE**

**Le Russe Vertex Mining présélectionné pour reprendre Tirek-Amesmess (Tamanrasset)**

Par Nacera Rabia

L'entreprise minière russe Vertex Mining pourrait être sélectionnée pour relancer l'exploitation des gisements d'or de Tirek et Amesmess (Tamanrasset) que le groupe Sonatrach exploite seul après le retrait de l'australien GMA Ressources, a appris l'APS hier auprès d'une source proche du dossier.

L'entreprise russe négocie actuellement un projet de mémorandum d'entente devant cadrer les négociations qui seront engagées à cet effet, précise-t-on de même source.

Le projet attend son approbation par Sonatrach, propriétaire de l'entreprise Enor qui détient les licences d'exploitation de Tirek et Amesmess. Vertex Mining a été présélectionnée parmi 4 entreprises étrangères qui ont répondu à la consultation lancée par l'Algérie pour trouver un partenaire technologique apte à exploiter avec Sonatrach les gisements de Tirek et Amesmess.

Deux canadiens Bumigeme INC et Semafo et un qatari (Qatar Mining) avaient également répondu à la consultation mais seuls Vertex Mining et Bumigeme-INC ont présenté en janvier dernier des offres techniques de partenariat.

Le canadien Semafo qui exploite une mine d'or au Niger a fait marche arrière, arguant que la guerre au Mali risquait d'impacter cet investissement. Qatar Mining annoncée en grande pompe pour reprendre Tirek-Amesmess n'a, à la grande surprise, présenté aucune offre technique.

La relance de Tirek Amesmess, situé à 50 km de la frontière malienne a pâti de la guerre dans ce pays limitrophe à l'Algérie, souligne la même source.

Des deux offres techniques envoyées pour étude à l'Enor qui détient la licence d'exploitation de Tirek-Amesmess, celle du Russe exploitant une mine d'or en Sibérie et détenant plusieurs permis d'exploration d'or a été jugée acceptable, enchaîne la même source. Vertex Mining, dont une partie du capital est détenue par des

actionnaires proches du groupe gazier russe Novatek a présenté «un plan d'exploitation acceptable et simultané pour les deux gisements de Tirek et Amesmess». Actuellement seul le gisement Amesmess est en exploitation, précise-t-on.

**Les conditions du CPE**

La partie algérienne et conformément aux directives du Conseil des Participations de l'Etat (CPE) avait exigé aux entreprises qui ont manifesté leur intérêt pour Tirek-Amesmess de proposer des plans de développement de la mine, prévoyant la création d'un partenariat obéissant à la règle 51/49% régiissant l'investissement étranger et l'exploitation à la fois des deux gisements de Tirek et d'Amesmess.

Le futur partenaire doit également utiliser une méthode d'exploitation préservant les ressources de la mine avec passage à l'exploitation souterraine et proposer un programme d'exploration des zones situées entre les deux gisements.

La société russe qui a accepté ces conditions a également convenu que la commercialisation de l'or extrait des deux gisements soit faite auprès de l'entreprise nationale Agenor. Les points restants à définir dans le cadre du mémorandum d'entente avec les Russes portent sur la prise en charge de l'endettement de l'Enor que Vertex refuse d'emblée d'assumer, ainsi que sur l'évaluation de l'actif de l'Enor. La partie algérienne en charge du dossier doit aussi exiger dans le cadre de ce mémorandum à Vertex de préciser les volumes annuels de production avec une estimation des investissements à consentir et des garanties bancaires et autres garanties à fournir de la part des actionnaires dans la création de la joint venture. Etant donné que Vertex est une société minière junior, ses actionnaires doivent fournir des garanties financières, dont la durée de validité s'étalerait sur une période minimale à déterminer avec l'Enor. Si les négociations avec les Russes n'aboutissent pas dans six mois, l'Enor pourrait développer seul le projet avec une assistance technique étrangère, affirme la même source.

Le CPE, réuni en décembre 2011, avait avalisé la reprise par Sonatrach au dinar symbolique des 16.250 actions de

GMA Ressources, soit 52% du capital social qu'elle détient dans l'Enor qui exploite les gisements de Tirek-Amesmess. GMA Ressources avait décidé de se retirer de manière définitive du capital de l'Enor et de renoncer à toutes les créances qu'elle détient sur l'Enor.

Mais le groupe australien ne détient pas que des créances sur l'Enor, il a aussi laissé des dettes qui seront assumées par Sonatrach et son futur partenaire.

Depuis la reprise conclue le 16 avril 2012, Sonatrach assure seule l'exploitation de la mine en réussissant à produire 120 kg d'or durant le 1er trimestre 2013 et 264 kg durant l'année 2012. En 2011 les quantités d'or extraites du gisement Amesmess ont atteint 450 kilos.

La recherche d'un partenaire devant pallier la défection de GMA qui exploitait la mine avec Sonatrach, a été rendue difficile par les informations publiées par la société australienne, tendant à justifier son retrait du projet par la faiblesse des ressources des deux gisements.

Pourtant, la société australienne avait annoncé en 2010 que Tirek-Amesmess faisait partie de l'un des plus importants gisements d'or en Afrique et qu'elle avait laissé tomber le développement d'un gisement aurifère en Angola pour venir investir en Algérie.

L'Enor a riposté en faisant valoir la transparence totale des données que le groupe australien a tenté d'utiliser et en mettant en valeur «les erreurs et les errements» de GMA qui a opté pour un procédé d'exploitation inadéquat techniquement, confie la même source.

De l'aveu même du ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi, la société australienne n'a pas utilisé «la meilleure méthode» pour exploiter la mine, un choix de production qui l'avait conduit à «une impasse». Pour contrecarrer la campagne de GMA, l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) a lancé en mars 2012 à Toronto une opération de promotion de ces deux gisements lors du Forum international des prospecteurs du Canada, le plus important événement minier au monde.

La partie algérienne a réussi grâce à cette opération à nouer des contacts directs avec des sociétés minières spécialisées.

## LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À CONSTANTINE

### De nouvelles passerelles entre la société civile et la police pour une couverture sécuritaire efficace

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a estimé hier à Constantine qu'il était "urgent, aujourd'hui, de jeter des passerelles entre la société civile et la police pour permettre une couverture sécuritaire efficace".



Animant un point de presse en marge d'une visite de travail à Constantine, le général-major Hamel a affirmé que la préoccupation de l'heure est "d'assurer une couverture sécuritaire impliquant directement et impérativement le policier et le citoyen dans le cadre d'un véritable partenariat social".

Qualifiant le citoyen de "maillon fort" de la chaîne de lutte contre toutes les formes de criminalité, le DGSN a ajouté que les efforts déployés par l'Etat pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens doivent être "complétés par une contribution citoyenne", également "indispensable", selon lui, dans l'oeuvre de sécurisation des populations.

Le maillage du territoire national par des structures de police destinées au renforcement de la sécurité, déjà palpable sur le terrain, "constitue, certes, une nécessité, mais son impact risque d'être insuffisant sans une adhésion effective des citoyens au processus de lutte anti-criminalité", a souligné le général major Hamel. Insistant sur une couverture

sécuritaire privilégiant le contact permanent avec la société civile et les actions préventives basées sur une gestion opérationnelle efficace, le DGSN a indiqué que la police algérienne "s'emploie à se rapprocher du citoyen à travers la construction de sûretés urbaines là où le besoin est exprimé".

Mettant en relief l'exemple de la nouvelle ville Ali-Mendjeli qui abrite un peu moins de 300.000 habitants et où la couverture sécuritaire est quelque peu "mise en cause", le général-major Hamel a indiqué que des mesures "ont déjà été prises et sont sur le point d'être concrétisées sur le terrain pour permettre une meilleure prise en charge des populations en matière de sécurité".

Le DGSN a ajouté, à ce propos, que cette agglomération, l'une des plus importantes à l'échelle nationale, sera dotée "incessamment" de douze (12) sûretés urbaines, d'une sûreté de daïra, d'une brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) et d'une unité républicaine de sécurité, entre autres. Au cours de sa visite dans la wilaya de Constantine,

le général-major Hamel a inauguré cinq postes de police à Ali-Mendjeli, avant d'inspecter le projet d'aménagement de l'ex-base de vie du consortium japonais Cojaal en centre d'instruction pour la BMPJ.

Ce futur centre, implanté au quartier Chaâb Ersas (centre de Constantine) abritera plus tard un centre national de perfectionnement de la police, a souligné sur place le DGSN. Le général major Hamel, qui s'est également rendu au siège de l'ex-Comamo, au Chalet des pins, aménagé pour abriter le service régional des finances et de l'équipement, a clôturé sa visite au siège de la sûreté de wilaya de Constantine où il a notamment inspecté le centre de contrôle par caméras de télésurveillance du stade Hamlaoui, avant de présider une séance à huis clos avec les cadres locaux de corps constitués.

A son arrivée à Constantine, le DGSN avait inauguré la nouvelle base vie des agents de police relevant du service régional de la police des frontières.

### INDUSTRIE

### Le ministère de l'Industrie lance un appel à projets industriels de 18 filières pour 2013

Un appel à projets industriels pour dix-huit filières au titre de l'année 2013 a été lancé lundi par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement.

Le ministère lance «un appel à projets industriels pour l'année 2013 pour dix-huit filières industrielles visant la relance de la production nationale et le développement de l'investissement», indique une annonce publiée par la presse nationale.

Les objectifs visés par cet appel sont «l'intégration des filières industrielles, l'augmentation et la diversification de la production nationale, la création de l'emploi ainsi que la capture et la localisation de la valeur ajoutée des filières sur lesquelles l'Algérie peut être compétitive», précise le ministère.

Cet appel s'adresse «à tout opérateur économique (national ou étranger) ou porteur de projets (public ou privé), ambitionnant de réaliser sur le territoire national une activité industrielle ou un projet de soutien à une filière, seul ou en partenariat». Ces projets doivent viser

soit un projet industriel soit un projet de soutien à une filière, souligne l'annonce. Concernant le projet industriel, les conditions mentionnées sur «l'appel à projets industriels 2013» sont la réalisation d'un nouveau projet, le développement de nouvelles gammes de produits et la modernisation de l'outil de production.

Quant au projet de soutien à une filière, le ministère exige la réalisation «de plateformes de services communs (plateformes logistiques, d'achat...), des unités industrielles de conception, de production, d'essai...partagées, ainsi que des pools d'expertises de métiers...».

L'appel accorde «une grande importance aux critères d'équilibre et d'équité territoriale avec un soutien pour l'option Hauts-Plateaux et Sud», précise l'annonce. Les dix-huit filières industrielles ciblées «embrassant un large spectre de l'activité industrielle» sont le textile et habillement, les cuirs et produits dérivés, le bois et l'industrie du meuble, les produits sidérurgiques et métallurgique, les liants hydrauliques et matériaux de construction et du logement, les produits électriques et câbles

### AÉROPORT MOHAMED-BOUDIAF

### Une plus grande célérité dans le traitement du trafic passagers



Dans le cadre de la visite d'inspection et de travail effectuée hier à Constantine, le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, s'est rendu à la nouvelle aérogare de l'aéroport Mohamed-Boudiaf pour s'enquérir personnellement des mesures prises par les services de police tendant à offrir la meilleure prise en charge des passagers en termes d'accueil et d'assistance.

À ce titre, il a instruit ses services à l'effet de garantir plus de célérité dans le traitement des passagers en provenance ou en partance vers l'étranger afin de réduire au maximum les délais d'attente au niveau des postes frontaliers.

Sur ce registre, les services de police de l'aéroport de Constantine ont augmenté le nombre des guichets et ont réservé des couloirs aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

Ces mesures ont été accueillies avec satisfaction par les passagers qui ont tenu à témoigner leur reconnaissance au général major pour les efforts consentis par les services de la police visant à alléger le dispositif d'accueil. La visite du directeur général de la Sûreté nationale qui entre dans le cadre du programme d'inspection annuelle des unités opérationnelles de la DGSN, a été l'occasion pour l'inauguration de 5 nouvelles structures sécuritaires de proximité ainsi que de 2 nouvelles bases-vie situées au sein de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

ainsi que les produits électroniques et électroménagers. Les filières qui sont également concernées sont les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, la pétrochimie et la chimie industrielle, l'aéronautique, la mécanique et l'automobile, l'industrie numérique et les technologies avancées.

À cela s'ajoute la construction et réparation navales, l'Industrie agroalimentaire, celle des systèmes de transport, la ville durable, le traitement de l'eau et le dessalement.

Une plateforme d'appui et d'accompagnement comprenant des représentants du ministère de l'Industrie, des organisations patronales, du partenaire social et d'autres institutions dédiées à l'investissement «est mise en place afin d'apporter aux promoteurs des projets les facilitations nécessaires à leur aboutissement et ce, conformément à un cahier des charges».

L'appel à projets 2013 reste ouvert jusqu'au 31 décembre 2013, selon l'annonce.

## POSTE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

## M. Benhamadi inaugure l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur de la poste et des TIC

**Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (Mptic), Moussa Benhamadi, a inauguré lundi à Riadh El Feth, l'exposition «Mémoire et les réalisations» de son secteur dans le cadre de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance nationale.**

La cérémonie d'inauguration de l'exposition, qui a vu la participation de plusieurs entreprises relevant du secteur tels que Algérie Poste et Algérie Télécom, s'est déroulée en présence de membres du gouvernement.

M. Benhamadi a relevé, en marge de l'exposition, les progrès importants réalisés par le secteur de la poste, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication dans ses différentes composantes et qui ont accompagné les changements politiques et socio-économiques vécus par l'Algérie depuis 1962.

Il a indiqué que les domaines de la formation et de la recherche en la matière «figurent parmi les plus grandes réalisations du secteur», affirmant que l'Algérie s'est notamment développée dans les services postaux et dans les technologies spatiales.

Le ministre a annoncé, à cette occasion, la tenue en septembre prochain de journées d'information re-



latives à son secteur depuis 1962.

Par ailleurs, une convention portant sur la promotion du contenu numérique relatif à la mémoire nationale a été signée entre le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication et la direction générale des Archives nationales. La convention vise aussi à relier le réseau national des archives avec toutes des institutions nationales. M. Benhamadi a remis les archives relatives à la poste, à la télégraphie et aux télécommunications durant la

colonisation française à M. Chikhi.

Il lui a également remis le plus ancien dossier, comportant 7 documents concernant la création du bureau de la télégraphie militaire de Tadjmout (Laghout) et datant de 1886 à 1887.

Le DG des Archives nationales a considéré l'initiative du ministère de la Poste et des TIC comme une «première» en Algérie, appelant tous les autres secteurs à faire de même en enrichissant les Archives nationales de documents.

## Convention entre le MPTIC et les Archives nationales sur la promotion du contenu numérique relatif à la mémoire nationale

Une convention portant sur la promotion du contenu numérique relatif à la mémoire nationale a été signée lundi à Alger entre le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication et la direction générale des Archives nationales.

Le document a été signé par le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, et le directeur général de la société de l'information du ministère, Mohamed Bessam, en marge d'une exposition intitulée «Mémoire et réalisations» du secteur de la poste, des télécommunications et des TIC organisée à Riadh El Feth.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, ainsi que

de membres du gouvernement. La convention vise aussi à relier le réseau national des archives avec toutes des institutions nationales.

A cette occasion, M. Benhamadi a remis les archives relatives à la poste, à la télégraphie et aux télécommunications durant la colonisation française à M. Chikhi.

Il lui a également remis le plus ancien dossier, comportant 7 documents concernant la création du bureau de la télégraphie militaire de Tadjmout (Laghout) et datant de 1886 à 1887. Le DG des Archives nationales a considéré l'initiative du ministère de la Poste et des TIC comme une «première» en Algérie, appelant tous les autres secteurs à faire de même en enrichissant les Archives nationales de documents.

## INTERNET

## Lancement en ce mois d'une carte de paiement pour l'Adsl

Une carte de paiement pour recharger un compte d'Internet haut débit (Adsl) sera lancée durant ce mois de juillet, a annoncé lundi à Alger le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

«Cette carte de paiement permettra au client d'AT de ne plus se déplacer au niveau des agences commerciales pour recharger son compte Adsl», a expliqué M. Benhamadi lors d'un point de presse en marge de l'exposition.



tion «Mémoire et réalisations» de son secteur dans le cadre de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance nationale. Deux types de cartes (512 Ko et 1 Mo) seront disponibles au niveau des agences commerciales d'AT, dans les cybercafés et les kiosques multiservices, a-t-il dit, ajoutant qu'il suffit simplement d'insérer le numéro de téléphone de la connexion Internet suivi du code de la carte via un téléphone et le compte Adsl est rétabli automatiquement.

APS

**M. HATEM HOCINI**  
**Elmouwatin.dz**  
**enregistre plus de 62 000 visites par mois**

Le site des formalités administratives, Elmouwatin.dz, enregistre plus de 62 000 visites par mois, a indiqué lundi un responsable du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (Mptic).

Ce portail bilingue (arabe, français) met à la disposition des visiteurs 379 fiches documentaires élaborées pour leur expliquer les différentes démarches à suivre dans la constitution n'importe quel dossier, a ajouté le responsable du management du projet au Mptic, Hatem Hocini.

Ces fiches contiennent des informations susceptibles d'aider les citoyens dans leurs rapports avec les entreprises ou les ministères de l'Intérieur, la Justice, l'Éducation nationale et les Affaires étrangères, a-t-il noté. Dans la rubrique «entreprise», par exemple, le site fournit à ses visiteurs toutes les informations nécessaires à la création d'une entreprise, les aides auxquelles ils peuvent prétendre et les avantages fiscaux qui leur sont accordés par l'Etat.

Quand un citoyen ignore vers quelle administration se tourner pour un besoin bien précis, Elmouwatin.dz est là pour l'orienter, a souligné M. Hocini. Le Mptic, qui gère le site, s'emploie à mettre à jour le «portail du citoyen» notamment en rendant public les nouvelles mesures qu'annonce le gouvernement et touchant directement les citoyens dans leurs rapports avec les différentes administrations.

En présentant Elmouwatin.dz lors de l'inauguration à Riadh El-Fath, de l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur de la poste et des TIC, M. Hocini a mis l'accent sur le rôle de ce portail électronique dans l'information des citoyens et leur orientation. Lancé en août 2011, le site a été créé dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie «E-Algérie» qui ambitionne de moderniser l'administration publique par l'introduction des technologies de l'information et de la communication et de la rapprocher des citoyens par le développement des services en ligne.

**SELON M. MOUSSA BENHAMADI**  
**«Pas de problème de liquidités durant le Ramadhan»**

Le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a réaffirmé lundi à Alger, qu'il n'y aura pas de problème de liquidités durant le mois de Ramadhan.

«Toutes les mesures ont été prises pour qu'il n'y ait pas de problème de liquidités durant le mois sacré de Ramadhan», a rassuré M. Benhamadi lors d'un point de presse en marge de l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur de l'Indépendance nationale.

Le directeur général d'Algérie Poste, Mohamed Laid Mahloul, avait indiqué récemment à l'APS avoir pris toutes les dispositions pour faire face à la demande accrue en billets de banque enregistrée chaque année durant ce mois sacré et les jours de l'Aïd. Il avait appelé les abonnés d'Algérie Poste à faire davantage usage de leur carte CCP électronique, afin de contribuer à diminuer la pression au niveau des bureaux de poste, notamment en période de fête. M. Mahloul avait indiqué, en outre, qu'Algérie Poste s'attelait à ouvrir des points de proximité postale au niveau des pôles universitaires, hôpitaux, casernes, douanes et pompiers, ainsi qu'à lancer des bureaux itinérants (fourgons aménagés), qui sillonnent les régions enclavées.

Il avait ajouté qu'Algérie Poste s'engageait à «améliorer» les conditions d'accueil à travers l'adaptation de la plage horaire d'ouverture des établissements postaux en fonction des événements nationaux et religieux (fêtes nationales, Ramadhan et les jours de l'Aïd). Algérie Poste est en train de déployer de nouveaux systèmes de gestion de la file d'attente, de procéder à la formation d'agents de guichets dans le domaine de l'accueil et du traitement des réclamations, à la mise en place d'hôtes d'accueil au niveau des grands bureaux de Poste et de guichets prioritaires destinés aux handicapés, invalides et femmes enceintes, au niveau des bureaux de poste à fort trafic.

## POSTES - TÉLÉCOMS

## Les différentes étapes du secteur des postes et télécommunications mises en avant par l'exposition «Mémoire et réalisations»

Les différentes étapes du secteur des postes et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) depuis l'indépendance, ont été mises en avant par l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur qui abrite Riadh El-Feth du 1<sup>er</sup> au 3 juillet à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance. Selon le responsable du management des projets du ministère de la Poste et des TIC, M. Hatem Hocini, l'exposition par laquelle le secteur clôture la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance «donne un aperçu sur les différentes étapes du secteur depuis le recouvrement de la souveraineté à travers deux étapes principales.

Il s'agit, a-t-il dit, de celle de 1962 à 2000 et celle de 2000 à ce jour, marquée par l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Inaugurée par le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, l'exposition comporte plusieurs pavillons relevant des partenaires de ce secteur dont des centres de recherches dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'Algérie Poste.

La manifestation constitue une occasion pour présenter un bilan ainsi que les deux stratégies adoptées par le secteur, à savoir la stratégie de «e-Algérie» et celle du réseau Internet de haut débit, selon le même responsable. L'exposition met en exergue également, selon M. Hocini, les efforts consentis par le secteur pour rapprocher le citoyen de l'Administration à travers notamment la création de portails électro-niques. Il a ajouté qu'un concours sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication sera organisé à cette occasion, dédiée aux visiteurs du portail officiel du Cinquantenaire de l'Indépendance. M. Hocini a rappelé que ce portail suscite l'intérêt des visiteurs depuis son lancement en juillet 2012 avec une moyenne de 1 000 visiteurs par jour estimant que ce taux «est encourageant pour développer ce portail davantage». Il a salué à ce propos «la touche professionnelle apportée par l'Agence nationale Algérie Presse Service (APS) qui a enrichi le contenu du portail en articles et interviews avec des personnalités historiques, dont le défunt moudjahid Ahmed Mehsas», ajoutant que son secteur continuera à coopérer avec l'APS dans ce sens. Lancé exclusivement à l'occasion du Cinquantenaire de l'Indépendance, ce portail est axé autour de thèmes ayant trait aux réalisations de l'Algérie dans les différents domaines politique, économique, culturel et sportif. Le portail qui diffuse en trois langues (arabe-français-anglais), contient également des rubriques sur l'Histoire d'Algérie et des conférences sur la Révolution algérienne et ses héros. Le site est mis à jour quotidiennement avec la diffusion d'informations factuelles en plus d'autres liens avec des sites d'autres institutions nationales.

## AGRICULTURE

## M. Benaïssa donne le coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battage à Guelma

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a donné, lundi dans une coopérative agricole de Guelma, le coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battage dans cette wilaya.

Cette campagne à l'issue de laquelle il est escompté une récolte de deux millions de quintaux de différentes variétés de céréales, sera effectuée sur une superficie ciblée de 83 000 hectares avec des rendements moyens attendus de 25 quintaux par hectare, selon les responsables locaux du secteur. Le ministre a salué le «développement remarquable» de la filière céréalière dans la wilaya de Guelma, notamment par l'extension des superficies et l'introduction de l'irrigation d'appoint qui a permis de porter, dans certains endroits, les rendements jusqu'à 70 quintaux par hectare. M. Benaïssa a par ailleurs affirmé, à nouveau, que les produits agricoles et les viandes seront «disponibles en quantités suffisantes durant le mois de Ramadhan». Il a souligné qu'il n'y aura pas de pénurie de produits de la terre sur les marchés, les services compétents ayant pris les mesures nécessaires pour fournir les détaillants pendant toute la durée du mois

## LA POSTE ET LE RAMADHAN

## Mahloul évoque la possibilité d'ouvrir des postes le soir pendant le Ramadhan

Le directeur général d'Algérie Poste (AP), Mohamed Laïd Mahloul, a évoqué lundi à Alger la possibilité d'ouvrir les bureaux de poste le soir pendant tout le mois du Ramadhan «là où c'est nécessaire».



«Si on constate qu'il y a un besoin de participer à l'animation des soirées pendant le mois sacré et que les bureaux de poste puissent apporter un plus à la vie nocturne nous n'hésiterons pas à ouvrir les bureaux de poste, particulièrement dans les grandes villes, notamment Alger», a souligné M. Mahloul à l'APS en marge de l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur de la poste et des TIC inau-

guré aujourd'hui à Riadh El-Feth.

Soulignant toutefois qu'aucune décision n'a encore été prise dans ce sens, le DG d'Algérie Poste a relevé que les bureaux de poste seront ouverts à la veille de l'Aïd, à l'instar des autres années.

Dans le même sillage, il a affirmé que le manque de liquidités au niveau des bureaux de poste pendant le mois sacré et les jours de l'Aïd «relève du

passé». «Nous avons pris toutes les dispositions à même d'assurer une disponibilité permanente de liquidités dans les bureaux de poste», a noté M. Mahloul qui a souligné le rôle prépondérant de la Banque d'Algérie qui travaille en étroite collaboration avec les services d'Algérie Poste pour que les billets de banque soient disponibles à n'importe quel bureau de poste à travers tout le territoire national.

## SELON M. ABDELHAMID BOUAKHOUNE

## Plusieurs structures commerciales seront réceptionnées avant Ramadhan

Plusieurs structures commerciales seront réceptionnées à travers l'ensemble du territoire national avant le mois de Ramadhan, a annoncé lundi le directeur général du contrôle économique et de répression de la fraude au ministère du Commerce, Abdelhamid Bouakhoune.

Au cours d'une rencontre au siège du quotidien «El-Khabar», M. Bouakhoune a indiqué qu'il sera procédé à la réception de 158 marchés du mois de carambole et de la fraude au ministère du Commerce, ainsi que l'augmentation de la demande de ces produits,

«tous ces facteurs sont à l'origine de la hausse de leurs prix durant les premiers jours du mois de carambole», selon le responsable.

«En attendant la réception de tous ces projets, le ministère du Commerce reste tolérant envers les vendeurs ambulants et les autorise à exercer leur ac-

tivité commerciale pour couvrir ce déficit», a-t-il ajouté.

Al'instar des années précédentes, le ministère du Commerce a pris des dispositions qui entreront en vigueur à partir de ce lundi et concernent essentiellement la pratique commerciale, la répression de la fraude et le contrôle des prix, a-t-il souligné.

Le ministère a mobilisé plus de 6 000 agents pour renforcer le contrôle durant le mois de Ramadhan et les jours de l'Aïd, a-t-il précisé.

De son côté, le président du conseil national de la concurrence, M. Amara Zitouni, a estimé que la ré-

gulation des prix n'est pas uniquement du ressort du ministère du Commerce, mais qu'elle concerne tous les intervenants dans ce secteur, le rôle de son conseil, a-t-il souligné, n'ayant pas d'impact direct et concret à court terme, mais plutôt à moyen et long terme.

Ce conseil, qui a débuté dans des «conditions difficiles» entamera «son travail dans le courant des six prochains mois, et se penche actuellement sur l'examen des dossiers portant sur des litiges commerciaux légués par le précédent conseil estimés à quelque 24 dossier», a-t-il conclu.



nistère. Le ministre s'est ensuite rendu à Héliopolis où il a visité une coopérative de tomate mécanisée, avant de présider l'ouverture officielle du deuxième salon national de cette filière, à la salle omnisports Soudani-Boudjemaâ.

APS

# SÉCURITÉ

## L'Algérie et la Turquie recèlent d'«importantes potentialités»

L'Algérie et la Turquie recèlent d'«importantes potentialités» à même de développer leur coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité, a déclaré lundi le commandant de la corvette turque TCG Heybeliada-F511, M. Kûşçu.



Dans un point de presse, le commandant de la corvette turque qui a accosté, dimanche, au port d'Alger a indiqué que «les forces navales turques sont prêtes à échanger leur expérience et expertises avec les forces navales algériennes».

«Cette volonté ne date pas d'aujourd'hui, car la plus grande partie de

l'histoire commune de l'Algérie et de la Turquie est la Méditerranée», a-t-il ajouté. De son côté, le capitaine de la corvette «TCG Heybeliada-F511», M. Yasar Camur a indiqué que la mission première de la corvette réceptionnée par le commandement des forces navales turques en septembre 2011 consistait en «la guerre en surface et sous-

marine outre une guerre de défense aérienne» précisant qu'elle était dotée d'une technologie de pointe.

La corvette turque TCG Heybeliada-F511 a accosté dimanche au port d'Alger pour une mission entrant dans le cadre des activités de coopération militaire entre l'Algérie et la Turquie pour l'exercice 2013.

### AFRIQUE

#### La réunion sur l'élimination de la faim en Afrique s'achève par l'adoption d'une déclaration finale



Les travaux de la Réunion de haut niveau sur le partenariat renouvelé pour une approche unifiée pour éradiquer la faim en Afrique ont pris fin lundi en fin d'après-midi à Addis-Abeba (Ethiopie) par l'adoption d'une déclaration finale. Dans cette déclaration, les participants ont affirmé leur «détermination» à enrayer la famine du continent d'ici à 2025 et proclamé leur engagement politique à lui mettre fin.

Pour ce faire, ils se sont engagés à œuvrer avec les sociétés et institutions publiques et privées et à les mobiliser, à renforcer les institutions intersectorielles et l'implication des acteurs non étatiques à cette fin et accroître et redéfinir les priorités des investissements nationaux. Les participants ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement de mettre en œuvre, notamment, la Déclaration de Maputo, adoptée en juillet 2003, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et à initier des actions communes

en vue d'intégrer et d'opérationnaliser l'approche renouvelée et unifiée pour éradiquer la faim en Afrique.

Ils ont demandé à la commission de l'Union africaine (UA), à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'Institut Lula d'appuyer la construction de partenariats renouvelés pour éradiquer la faim en Afrique et soutenir les gouvernements des Etats membres dans le processus d'adoption, d'adaptation et de mise à niveau des meilleures pratiques. Il est également demandé aux partenaires de développement d'appuyer le partenariat renouvelé pour éradiquer la famine en Afrique. Les travaux de la Réunion de haut niveau sur l'élimination de la faim en Afrique ont débuté lundi matin en présence du Premier ministre, Abdulkader Sellal, représentant du président de la République, Abdellaziz Bouteflika.

APS

### PARLEMENT

#### L'APN examine une proposition de loi sur la protection sanitaire et les mesures pénales

Le Bureau de l'Assemblée populaire national (APN), réuni ce lundi sous la présidence de M. Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, a examiné une proposition de loi relative à la protection de la santé, sa promotion, ainsi qu'aux procédures pénales, et décidé de les soumettre au Gouvernement, selon un communiqué de l'Assemblée. Les deux propositions de lois concernent, pour ce qui est de la première, la protection de la santé et sa promotion, amendant la loi 85-05 du 16 février 1985, et pour la seconde, amendant et complétant l'ordonnance 66-1555 datée du 8 juin 1966 portant sur le code de procédures pénales amendé et complété, indique le communiqué.

Le Bureau a décidé, conformément à l'article 25 de la loi organique 99-02 qui définit l'organisation de l'APN et du conseil de la Nation, et les relations fonctionnelles entre ces deux institutions et le Gouvernement, de soumettre ces deux propositions au Gouvernement. Selon le communiqué, le bureau a examiné une demande relative au débat de la réponse d'un membre du Gouvernement à une question orale, et le rapport de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés relatif à une déclaration d'un député au sujet d'un cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Le Bureau a examiné également les 18 questions qui lui ont été déposées, dont deux questions orales et seize questions écrites, et décidé de les accepter et de les soumettre au Gouvernement car remplissant les conditions légales, poursuit le communiqué.

Pар ailleurs, le Bureau de l'APN a donné son aval pour consacrer une séance plénière à l'adoption de la liste des vice-présidents de l'APN, jeudi prochain, suivie d'une autre séance plénière consacrée aux questions orales.

Selon la même source, la clôture de la session de printemps de l'APN aura lieu dimanche 7 juillet 2013.



## SOLIDARITÉ

# Le ministère de la Solidarité, un acteur majeur de l'action sociale

**La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Souad Bendjaballah, a affirmé lundi à Oum El Bouaghi que son département est un «acteur majeur de l'action sociale».**

S'exprimant en marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, la ministre a ajouté que son département «a prévu d'augmenter de 10% sa contribution aux actions de solidarité, pour compléter celles des collectivités locales et des bienfaiteurs».

Pour la wilaya d'Oum El Bouaghi, le ministère de la Solidarité nationale a prévu l'octroi de 4,4 millions de DA pour la dernière semaine du mois de Ramadan et 8,4 millions de DA «une semaine après», a assuré Mme Bendjaballah après avoir suivi un exposé sur les actions de solidarité en direction des catégories nécessiteuses, présenté par le responsable régional de l'Agence de développement social (ADS). Le wali a estimé de son côté à 150 millions DA le montant à mobiliser par la wilaya, les communes et les bienfaiteurs au titre de la solidarité so-



ciale durant le Ramadan. La ministre a rencontré, à l'occasion de sa visite d'inspection dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, des membres d'associations à caractère social dont les représentants lui ont fait part de leurs préoccupations et de leurs besoins, avant présider une cérémonie symbolique de distribution de neuf microcrédits accordés par l'Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem).

Mme Bendjaballah a également visité le centre d'accueil d'orphelins victimes du terrorisme, un établissement proposé pour être transformé en centre d'assistance sociale double d'un

foyer de l'enfance assistée. Ses travailleurs lui ont fait part, à cette occasion, du manque d'encadrement et du problème de leur permanisation, malgré leurs nombreuses années de travail.

La ministre a demandé, à ce propos, aux responsables des établissements de son secteur de faire parvenir à ses services leurs besoins en postes d'emploi pour les transmettre au ministère des Finances et rassurer les associations quant à la disponibilité de son département à soutenir leur action de prise en charge des personnes souffrant, notamment, de troubles comportementaux et d'autisme.

## TIZI OUZOU

## La capitale du Djurdjura change de look

**Ferrah Menad**

Trottoirs refaits, nouveaux lampadaires et routes goudronnées : le centre-ville de Tizi Ouzou offre un nouveau look depuis quelques jours avec la fin des travaux d'aménagement urbains qui ont transformé le cœur de la ville et lui ont redonné une image moins rebutante que celle affichée il y a moins d'une année.

Faisant partie du programme d'aménagement urbain doté d'une enveloppe budgétaire de 45 milliards de centimes pour toutes les communes de la wilaya, ce projet a permis au chef-lieu de bénéficier de travaux qui ont transformé les principales avenues, au grand bonheur des riverains, des commerçants et des usagers. Depuis plus de 40

ans, l'avenue principale n'avait pas vu la pose d'un nouveau carrelage, et les nombreux chantiers qui se sont succédé sur les lieux ont transformé les trottoirs en terrain boueux, s'aggravant par temps de pluie.

Ce lifting, même s'il ne touche que les artères du centre de la cité, a permis de mettre en évidence une chose : la ville change de jour en jour, avec l'installation d'enseignes de magasins d'habillement, de bijouteries et autres commerces qui ont rompu, par leur design, avec l'image qui colle à la ville, celle d'un village aux «mille épiceries».

Spots extérieurs, vitrines géantes et autres artifices ont donné, avec les travaux de rénovation des rues, un autre visage à la ville. A l'approche de l'été et la venue de milliers d'émigrés, Tizi Ouzou a fait sa toilette. Pour enfin être un chef-lieu de wilaya digne de ce nom.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

## La pénurie de carburant revient

**Mouad B.**

La situation en matière de disponibilités de carburants ne semble pas s'améliorer, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Durant ces vacances d'été encore les stations-service sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement. Dès la matinée, des di-

zaines de stations-service sont «à sec», tandis que d'autres ne disposent que de petites quantités de gasoil ou d'essence. Dans les nombreuses stations d'essence visitées, c'est le même refrain : «il n'y a pas d'essence, ni de gasoil».

Les pompistes se tournent les pouces tandis que les automobilistes ruminent leur colère et se plaignent

des difficultés d'approvisionnement qui se répercutent sur leurs activités et leur vie. «Qu'attendent les pouvoirs publics pour régler ce problème de carburant dans les stations-service? Nous sommes vraiment pris en otage!», déplorent des automobilistes irrités qui n'obtiennent aucune explication sur ce problème d'approvisionnement.

## Coup d'envoi des activités des maisons de jeunes de proximité

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de la Jeunesse, M. Belkacem Mellah, a annoncé dimanche à Bordj Bou-Arréridj, le lancement des activités des maisons de jeunes de proximité au profit des villes intérieures du pays. M. Mellah a appelé à faire sortir les activités de ces maisons de jeunes à l'extérieur «aller au-devant des jeunes, pour créer une ambiance festive dans les espaces publics urbains, notamment durant le mois sacré de Ramadan et pendant tout l'été», a-t-il pré-

cisé. Au cours de cette visite, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des sports chargé de la Jeunesse, s'est rendu dans plusieurs communes de la wilaya où il a inspecté plusieurs structures du secteur et discuté avec les jeunes de la région. Au deuxième jour de sa visite, M. Mellah a animé une réunion à la salle Bachir Ibrahim avec le mouvement associatif de la région dans le but de s'enquérir des préoccupations des jeunes et d'expliquer les grands axes de la politique du pays envers les jeunes.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 51 morts et 1655 blessés en une semaine selon la Protection civile

51 personnes ont trouvé la mort et 1655 autres ont été blessées lors de 1344 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 23 au 29 juillet dernier à travers les wilayas du pays, a indiqué hier le bilan hebdomadaire de la Protection civile. A cet effet, Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 5 morts et 35 autres blessés survenus lors de 26 accidents de la circulation. Les unités d'intervention de la Protection civile ont relevé durant cette période 17 133 interventions dans différents secteurs pour venir à bout des appels de secours donné par les citoyens et qui concernent essentiellement les accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinctions d'incendies et dispositif de sécurité. Par ailleurs les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2258 incendies urbains et industriels, 6168 interventions ont également été effectuées durant la même période pour la couverture de 3828 opérations diverses afin de porter assistance aux personnes en danger. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les éléments de la PS ont effectué depuis le 1er juin dernier 12093 interventions à travers les wilayas côtières ce qui a permis de sauver de la noyade 8269 personnes et prodiguer des soins à 3174 autres tandis que 24 cas de noyade ont été enregistrés au niveau des plages interdites de baignade dans. 25 autres cas de noyades ont été enregistrés depuis le début du mois dans les mares d'eau, les retenues collinaires, barrages et piscines.

## TISSEMSILT

## Un plan d'urgence pour améliorer la fourniture d'électricité

**Ould Sidi Amar**

La Société de distribution de l'Ouest (SDO), a mis sur pied un plan d'urgence à Tissemsilt, en vue d'améliorer la fourniture d'électricité et mettre fin aux coupures récurrentes enregistrées dans cette wilaya, a-t-on appris, auprès des services de cette société. Ce plan porte sur la réalisation de 143 nouveaux centres de distribution d'énergie électrique dans plusieurs cités et agglomérations de cette wilaya. Sur ces équipements, 127 transformateurs sont en cours de réalisation à un rythme accéléré à travers différentes communes de Tissemsilt 29, Ammari 06, Béni Chaib 02, Béni Lahcène 02, Bordj Bouaama 03, Bordj El Emir Abdalkader 02, Boucaïd 11, Khemisti 13, Laâyoune 06, Larbaa 02, Lardjém 17, Lazharia 10, Maacem 05, Melââb 05, Ouled Bessem 10, Sidi Lantri 04, Sidi Abed 02, Sidi Boutouchent 02, Sidi Slimane 06 Tamallahat 03, et El Youssoufia 03. Outre l'amélioration de la qualité des prestations de la SDO, cette action «vise à réduire les délestages que la Sonelgaz est amenée à opérer en cas de nécessité absolue» et à «mettre un terme aux fréquentes coupures qui pénalisent les habitants de cette région». Ce plan d'urgence, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la saison estivale prochaine, permettra à travers ces transformateurs, d'améliorer le service en alimentation en énergie électrique et de mettre fin aux fréquentes coupures de l'électricité en période de canicule marquée par une sur utilisation de cette énergie. Le directeur de l'unité de cette société de Sonelgaz, qui prévoit l'entrée en service de ces équipements avant le début de la saison estivale, a souligné que les opérations de rénovation des équipements de l'ancien transformateur électrique du chef-lieu de wilaya se poursuivront dans les prochains jours en vue de fournir des services de qualité aux abonnés. La wilaya de Tissemsilt a atteint, à la faveur des différents projets qui lui ont été accordés ces dernières années, un taux de couverture en énergie électrique qui était en 1998 à 80,44%, en 2002 à 87,70% est passé à 98,64% en 2012.

## CONSTRUCTION ILLICITE El-Bahia plus belle

Les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran ont mis l'accent lundi sur la nécessité d'adopter une stratégie afin de lutter contre le phénomène des constructions illégales à Oran, ville qui aspire à devenir une grande métropole.

Le président de la commission urbanisme et habitat à l'APW, M. Amar Ouhacine, a souligné, dans un rapport présenté lundi lors des travaux de la 2<sup>e</sup> session de l'APW, que les « autorités locales ont traité un grand nombre de points noirs, mais la situation nécessite la mise en place d'une stratégie de lutte contre le phénomène de prolifération des constructions illégales».

«Un grand déficit» dans l'application des textes réglementaires en vigueur est relevé par les assemblées élues, a souligné l'intervenant, avant d'affirmer «qu'il n'est plus toléré de continuer à altérer le tissu urbain par ces constructions anarchiques incompatibles avec les grands projets structurants initiés par l'Etat». Parmi les propositions émises par la commission urbanisme et habitat de l'APW, pour lutter contre les constructions illégales dans la ville d'Oran, le reboisement des terrains vagues.

Le nombre de constructions illégales recensés en 2007 dans la wilaya a atteint 9.987 habitations réparties à travers 23 communes dont la majorité à Oran et Es-Sénia suivies d'Aïn Turck et Arzew.

Pour sa part, le wali a rappelé qu'Oran a bénéficié de 11.500 logements dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), affirmant que les efforts se poursuivront pour résorber les constructions illégales. Le même rapport a abordé les programmes d'habitat dont a bénéficié la wilaya au titre du plan quinquennal 2010-2014 et les actions de réhabilitation du vieux bâti.

Le secteur des Ressources en eau a été aussi passé en revue lors de cette session où a été débattu le budget supplémentaire de la wilaya et le plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) de Oued Tlélât.

## ÉTÉ La coquette accueille les enfants du Sud

Le coup d'envoi des jeux nationaux d'été «sport pour tous» a été donné lundi sur la plage Rizi-Amor d'Annaba avec la participation de 200 enfants issus de neuf wilayas du Sud.

Organisée par la fédération algérienne de sport pour tous et de proximité (FASTP), avec le concours de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, cette manifestation, inscrite dans le cadre des échanges entre les différentes régions du pays, comprend des activités aquatiques, des sorties en mer et des excursions vers les communes de Chetoui et Seraïdi.

La cérémonie de lancement, marquée par une ambiance festive, s'est déroulée sous les regards des passants et des estivants fréquentant la corniche de la ville d'Annaba, émus par la liesse provoquée par ces enfants âgés de 12 à 14 ans.

Venus des wilayas de Tindouf, Adrar, Ghardaïa, Ouargla, Béchar, Biskra, M'sila, Djelfa et Laghouat, ces enfants, dans leur majorité, découvrent la grande bleue pour la première fois.

Une vingtaine d'enfants des camps de réfugiés sahraouis rejoindront ces jeux d'été qui se poursuivront jusqu'au 10 juillet, selon les organisateurs.

## ALGER Le geste qui ôta la vie à Lyes

A.Ferrag

**Un geste déplacé, fatal, coûta la vie à un jeune garçon dont le décès tragique a jeté l'émoi parmi ses proches qui lui vouaient une affection sans bornes.**

La cause de ce drame paraît d'une futilité exaspérante, pourtant elle continue de hanter la mémoire de chacun des membres de la famille de la victime, un jeune garçon qui a fait tragiquement ses adieux par une belle journée de mars 2011.

Date fatidique où une querelle, entre la victime et l'accusé, éclate sur leur lieu de travail. Une première dispute se produit entre les deux jeunes garçons, mais furent vite séparés par l'oncle maternel de l'accusé qui les a raisonnés :

«Allons, vous n'allez tout de même pas vous chamailler pour si peu !», puis apostrophant son neveu, il lui intime l'ordre de quitter les lieux: «Rentre à la maison et laisse ce garçon tranquille une bonne fois pour toutes». Un ordre qui aura pour effet de mettre le jeune neveu, Ahmed, hors de lui, lequel au lieu de rentrer sagement à la maison, attend son jeune collègue, Lyes, à la sortie de l'usine et l'accoste. Une deuxième querelle qui, cette fois-ci, coûta la vie à Lyes, hélas, et au grand désarroi des proches et amis. En effet, Ahmed, fou de rage, sort un poignard qu'il plante en plein cœur de la jeune victime à une profondeur de 20 cm (selon le rapport d'autopsie) qui, malgré son évacuation rapide à l'hôpital, rend son dernier souffle dans de bien atroces circonstances.

Des questions, dès lors, se posent : pourquoi Ahmed a-t-il tué aussi froidelement son ami et collègue Lyes ? La raison d'un tel acte est-elle liée seulement à ce geste déplacé et impudique que la victime a osé en direction de l'accusé, ou alors y aurait-il une autre raison sombre qui aurait abouti à un drame aussi désolant que malheureux pour deux jeunes gens qui, en personnes responsables, travaillaient dur afin de subvenir à leurs besoins



respectifs ? Quel trouble et quelle mystérieuse cause ont emporté aussi précipitamment un jeune garçon choyé par les siens ?

Arrêté, Ahmed ne nie pas les faits retenus contre lui. Le jour de son procès qui s'est déroulé au tribunal d'Alger fin juin 2013, l'accusé, sûr de lui, affronte les membres de la cour avec aplomb, relatant les faits sans omettre le moindre détail : « Comme d'habitude, je rejoins mon lieu de travail, ce dernier ose à mon encontre un geste impudique. Lyes, qui était là, s'est alors approché de moi et m'a donné une gifle magistrale, m'humiliant devant tout le monde. Suite à quoi, mon oncle maternel qui fait, lui aussi, partie de l'équipe s'interpose et m'ordonne de rentrer à la maison. Une deuxième humiliation que j'ai eu du mal à supporter, je suis resté au portail de l'usine afin de récupérer ma carte nationale au niveau du guichet ».

L'accusé continue son récit sans s'interrompre. Selon son témoignage, vers 11h00, à l'heure du déjeuner, son collègue Lyes sort, à son tour, de l'usine, muni d'une grosse barre de fer avec laquelle il lui assène de violents coups à la tête et aux bras.

«C'est alors que vous l'avez poignardé ?

«Oui, Monsieur le président, afin de me défendre, j'ai sorti le poignard que j'avais.

«Pourquoi l'aviez-vous sur vous ?

«Il me sert pour de menus travaux, mais aussi pour me défendre face aux

agressions car je sors très tôt de la maison. Je ne suis pas un assassin.

«Vous avez cependant commis un crime.

«Je jure, Monsieur le président, que je n'avais nullement l'intention de le tuer. Le défunt a eu un geste brusque, et en tombant le poignard s'est enfonce dans son cœur alors qu'il venait de me glisser des mains, une révélation très vite démentie par trois ouvriers qui assurèrent que l'accusé avait bel et bien agressé la victime, en lui enfonçant le poignard en plein cœur, causant le décès tragique du malheureux Lyes. Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits : « l'accusé, après avoir commis un crime odieux, veut faire croire à un accident en montant un scénario de toutes pièces... devant la gravité des faits, je requiers la réclusion à perpétuité à l'encontre de l'accusé ».

L'avocat de la défense, pour sa part, demande la requalification du chef d'accusation en coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Mon client devra, de ce fait, bénéficier de larges circonstances atténuantes, dira-t-il au cours de sa plaidoirie.

À la fin des délibérations, Ahmed est condamné à 20 ans de réclusion criminelle et devra verser la somme de 60 millions de centimes aux parents de la victime, ainsi que 5 millions de centimes à ses frères et sœurs.

## TRANSPORT

### L'Entreprise du métro d'Alger lance un appel d'offres pour la réalisation d'un tramway à Sétif

L'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) vient de lancer par voie de presse un avis d'appel d'offres national et international restreint pour la réalisation des travaux de la première ligne du tramway de Sétif.

L'appel d'offres, destiné aux entreprises spécialisées dans la réalisation de transport en commun sur voie ferrée électrifiée, fixe plusieurs critères pour les entreprises et groupements soumissionnaires dont une expérience minimale de 10 ans et la réalisation d'au moins un projet de tramway, métro ou chemin de fer.

L'ouverture publique des plis s'effectuera deux mois à partir de la date de la publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale, indique l'EMA.

La première ligne du tramway de Sétif sera composée de deux (02) tronçons dont le premier, long de 15,2 km, reliera les quartiers Est de la ville, plus précisément l'ancienne entrée de la



gare multimodale projetée dans la localité d'Aïn Trick (sud de la ville), selon les précisions fournies par le bureau d'étude turc chargé de la conception de l'avant-projet détaillé (APD).

Le futur tramway de Sétif sera doté d'une quarantaine de stations-voyageurs, de cinq pôles d'échange et de sept parcs-relais pour faciliter l'intermodalité entre les différents types de transport.

Une fois réceptionné, le tramway de Sétif desservira les pôles universitaires Ferhat Abbas I et II, le stade du 8 Mai 1945, la gare routière de la ville, le centre ville, les quartiers de la partie est de la ville, les zones industrielles 1, 2 et 3, la cité Bizar et la porte de Biskra, entre autres stations.

Le chantier de réalisation du tramway de Sétif devra offrir jusqu'à 1.200 postes de travail et environ 750 postes permanents lors de son exploitation, selon le ministère des Transports.

APS

BEJAIA

## 6<sup>e</sup> édition du festival de la chanson et de la musique kabyles

Le festival s'étendra du dimanche 30 juin au vendredi 5 juillet 2013, avec pour « base » principale la Maison de la culture de Béjaïa mais cependant secondée par d'autres sites de spectacles disséminés à travers d'autres communes du Sahel et de la Vallée de la Soummam.

Par Arslan-B

Diverses prestations sont attendues de la part de 107 artistes et une soixantaine de musiciens accompagnateurs. Comme c'est de coutume chaque année, le festival se veut un hommage à un artiste et c'est Cheikh Arab Ouzellag auquel aura été dédiée la manifestation culturelle. Y participeront les wilayas d'Alger, Béjaïa, Bouïra, Sétif et Tizi Ouzou, « Celles de Jijel et Bordj Bou Arréridj ayant décliné ? », apprend-on. Mais sait-on jamais...

Soucieux de perfectionnement et de qualité, les organisateurs, cette année, s'assurent les services précieux d'une douzaine de virtuoses, des musiciens professionnels, sous la houlette de Hakim Lemdani.

L'on aperçoit à Béjaïa ce dimanche 30 juin une figure de proue de la culture amazigh, en l'occurrence le célèbre parolier et poète Ben Mohamed. L'ouverture, assurément en apothéose, aura été confiée à la super star Ali Amrane, et d'autres vedettes honoreront le festival, tels Djamel Allam, Akli-D, l'en-



voûtant Brahim Tayeb, le charme incarné à la voix d'or de Rahima Khelfaoui, guitariste de surcroît, Zedek Mouloud. L'on fait par ailleurs savoir que la cérémonie d'ouverture « entonnera » la fameuse chanson si bien interprétée par le Cardinal, le regretté

El Hadj M'hamed El Anka, à savoir « El hamdou lilah ma bqach listi'mar fi badna », dans une version nouvelle, en kabyle retravaillée par le non moins célébrissime Kamel Hamadi. Ce sera joli et gai, sans aucun doute Incha Allah.

## Ali Amrane enflamme l'ouverture

Le chanteur Ali Amrane, l'une des nouvelles icônes de la chanson kabyle moderne a inauguré avec beaucoup de brio dimanche soir la 6<sup>e</sup> édition du festival de la chanson kabyle.

Déclinant un répertoire, émouvant et captivant, dont la singularité tient dans la force de ses chansons, qui allient un univers musical éclectique et original et des textes d'une rare sensibilité, l'artiste a manifestement séduit.

Proche de Aït Menguellat et slimane Azem, dont il partage la magie du verbe, engagé dans un registre musical, qui n'est pas sans rappeler tantôt Idir, tantôt Takfarinas, Ali Amrane, n'en reste pas pour autant prisonnier, rajoutant à ses cordes d'autres rimes, d'autres rythmes et d'autres sonorités, puissées des inclinaisons musicales qui ont bercé son parcours étudiant et au sein duquel, des groupes comme Pink Floyd, scorpions ou encore les Eagles, ont laissé leurs marques. Si bien que ses mélodies tiennent d'un kaléidoscope à la portée de tous les publics, à fortiori celui de Béjaïa qui l'a adopté depuis des années et en a fait une de ses étoiles fétiches. Dimanche soir, il l'a montré en l'accompagnant dans



son tour de chants et en répétant, dans une totale communion une brochette de ses chansons. Si bien qu'à plusieurs reprise, l'artiste a dû s'interrompre, pour laisser fredonner seulement le chœur « chavirant » de ses admirateurs ravis et emportés dans une transe musicale rarement observée.

« Hurriya », « Aqlalas », « Tilufa », « Ssifna », interprétées dans un genre complainte, l'achawik kabyle, autant de chansons reprises avec délectation par un public qui en connaîtait les mélodies comme les textes sur le bout

des doigts et qui a dû vibrer à tout rompre sur un répertoire plus entraînant et plus dansant dont « Tabaliz », « Tazla-U-ssan ». Une soirée magique en somme, qui a surpris y compris, ceux qui ne le connaissaient pas. A l'évidence, les organisateurs de ce festival ont eu la main heureuse, en le programmant à cette séance d'ouverture, qui aura été une réussite totale. Les autres artistes sont sommés désormais, de tenir la dragée haute, en dehors de la compétition qui, pour sa part, enregistre la participation de six wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouïra, Sétif, Boumerdès et Alger. Parrainée par le musicien Kamel Hamadi, cette 6<sup>e</sup> édition se déroulera en divers endroits de la ville de Béjaïa, notamment à la maison de la culture, au théâtre Abdelmalek Bouguermouh, et sur l'esplanade du front de mer, à hauteur de la promenade Léonardo Fibonacci, mais aussi dans une dizaine de communes des vallées de la Soummam et du Sahel. 107 chanteurs et 60 musiciens animeront les différentes places, et ce, en plus des conférences-débats retenues pour aborder divers thèmes, articulés autour de la chanson kabyle.

SIDI BEL-ABBÈS

## Coup d'envoi de la 6<sup>e</sup> édition du festival du rai

Le coup d'envoi de la 6<sup>e</sup> édition du festival national de la chanson rai a été donné, lundi à une heure tardive de la nuit, au stade des trois frères Amarouche, de la ville de Sidi Bel-Abbès.

Le commissariat du festival, présidé par M. Mohamed Taïbi, directeur de la culture de Sidi Bel Abbès, a décidé de déclier cette édition dans son intégralité à la mémoire de Cheb Akil, disparu le 13 juin dernier, à l'âge de 39 ans, dans un accident de circulation survenu près de

Tanger, au Maroc où il était en tournée. Le défunt Akil, habitué du rendez-vous de Sidi Bel-Abbès, a marqué la chanson rai avec son talent avéré, sa voix chaude et son excellente maîtrise de différents instruments de musique dont le synthétiseur. Il se distinguait également de ses pairs par son talent artistique, son sérieux et sa rigueur dans le travail. Ses chansons, de véritables tubes, ont marqué de millions de fans, adeptes de ce genre musical. Au programme de cette première soirée du

festival devant prendre fin samedi prochain, figure une pléiade de chanteurs comme Cheikh Naïm, Cheikh Mazouzi, Cheb Hassen, Cheba Dalila, le groupe Raina Rai et bien d'autres. Le King Khaled est, quant à lui, programmé pour la soirée du mardi. Les organisateurs proposent au public abbassi ou venu d'autres régions du pays, six plateaux aussi « savoureux » les uns que les autres avec un « menu » des vedettes les plus en vue de la « planète rai ». Pêle-mêle, seront à l'affiche les Khaled,

Houari Benchenat, Houari Dauphin, Cheikh Naïm, Abdou, Zahouania, Lotfi Attar, Chaba Siham, Chaba Dalila, Mazouzi, Lotfi double canon et bien d'autres noms chanteurs. Outre le volet gala et spectacle, il est prévu une journée d'étude sur la situation actuelle du rai, ses origines, sa place dans la société et son devenir.

Ces thèmes seront abordés par des musiciens, des chercheurs et des critiques. La rencontre est prévue à la maison de la culture de Sidi Bel-Abbès.

4<sup>e</sup> SOIRÉE DU FESTIVAL DE TIMGAD :

## De la spiritualité et de la musique soufie venues d'ailleurs



Spiritualité, chants sur des rythmes rap et hip-hop et musique soufie venue d'Indonésie ont marqué la quatrième soirée du 35<sup>e</sup> festival international de Timgad.

Une soirée à laquelle a assisté un public assez nombreux et qui aura marqué les esprits par l'originalité des sonorités offertes et le caractère quelque peu inattendu (mais très apprécié) du plateau proposé. C'est le groupe américain Baraka Blue et son chanteur californien Jimmy Gordon qui donnent le « la » avec des paroles et des sons rap entièrement dédiés à la religion musulmane.

Dans une atmosphère empreinte de spiritualité, le chanteur de Baraka Blue, disséminant ça et là des paroles en arabe dans ses textes en anglais (Salla Allah Aâla Mohamed, Ya Rab), aura subjugué, l'assistance massée dans les travées du théâtre de verdure de l'antique Thamugadi. L'américain, Jimmy Gordon dira qu'il essaie, par sa musique qui cible en particulier les jeunes, effacer l'image plutôt négative que se font de l'islam certains de ses compatriotes.

Pris en sympathie par le public du festival, il n'hésitera pas à se diriger vers les gradins pour chanter en compagnie des spectateurs. Ce fut ensuite au tour du Chinois Abdulla Arken, né d'une famille du peuple ouïghour (ancien Turkestan oriental) de fouler la scène du théâtre de plein air. Ce jeune musulman adepte du Flamenco et sa guitare acoustique qui ne sont pas sans rappeler les sonorités gitanes aura réussi à enflammer le public déjà « chauffé » par le groupe Baraka Blue.

« Arken » qui signifie « homme libre » en langue ouïghour a pris avec bonheur des libertés avec le Flamenco, donc avec la musique d'essence andalouse, d'où cette belle fusion avec l'assistance, littéralement éblouie par la prestation de ce jeune homme attaché à l'Islam mais aussi à ses racines comme le prouve son gilet rayé multicolore, propre à sa région natale. La dernière partie de soirée, confiée à la troupe indonésienne Debu, a été consacrée à la musique soufie, tout en méditation et en spiritualité. Chantant en sept langues et utilisant toute une panoplie d'instruments de diverses origines (iranienne, indienne, espagnole, irlandaise et arabe), Debu, son chanteur Mustapha Daoud et ses danseuses gracieuses aux robes amples et flamboyantes auront conféré une atmosphère mystique à cette 4<sup>e</sup> soirée considérée « d'exceptionnelle » par la majorité des spectateurs.

APS

# Thyroïde : un nodule c'est rarement un cancer

Découverts le plus souvent de façon fortuite, les nodules peuvent apparaître sans que la thyroïde ne cesse de fonctionner normalement. Mais ils sont parfois associés à un trouble de la production des hormones.

Bien circonscrits et de petite taille, les nodules sont le plus souvent indolores et correspondent à des kystes remplis de liquide ou à des tumeurs bénignes, rarement à un cancer de la thyroïde (moins de 5% des nodules). Pour en connaître la nature exacte, le médecin prescrira une échographie. S'ils sont bénins, et en l'absence de dérèglement hormonal, il n'y a rien à faire sauf à surveiller que ces nodules n'évoluent pas (échographie tous les 12 à 18 mois).

## La ponction en cas de doute

Lors de la ponction, les cellules des nodules sont prélevées pour analyse. Si une hyperthyroïdie est

associée, une scintigraphie peut compléter le bilan. Elle consiste à injecter dans le sang de l'iode radioactif qui va se fixer sur la thyroïde et donc aussi sur les nodules. Si le nodule fixe l'iode, il est qualifié d'hyperactif ou de chaud, et il est en général bénin. Dans le cas contraire, il est dit inactif ou froid et peut indiquer un cancer. La thyroïde est alors le plus souvent enlevée : cela minimise le risque de récidive.

Cette chirurgie est parfois complétée par l'administration d'iode  $^{131}$  qui vise à détruire les éventuels tissus cancéreux résiduels. La prise d'hormones thyroïdiennes sera alors nécessaire à vie. Ce cancer guérira dans plus de 90% des cas.



# Glande thyroïde

## LES ALIMENTS À PRIVILÉGIER

Les bons acides gras mono-insaturés ainsi que les aliments qui contiennent une bonne source en oméga 3, d'iode, de sélénium et de zinc peuvent être grandement bénéfiques pour veiller au bon fonctionnement de la glande thyroïde. L'iode est un oligoélément minéral indispensable à la production des hormones thyroïdiennes T3 (triodothyronine) et T4 (thyroxine).

Voici des aliments contenant d'excellentes sources d'oméga 3 et d'iode avec les poissons gras sauvages tels que : le saumon, le hareng, le flétan, le maquereau, les sardines et les anchois. Une supplémentation en huile de poisson oméga 3 peut être un choix judicieux et fortement recommandable. On retrouve d'excellentes sources d'acides gras mono-insaturés avec : les noix de macadam, les noisettes, les amandes, les pacanes, les noix du Brésil, les noix de cajou, l'huile d'olive et les avocats... Le meilleur aliment et meilleure source par excellence de sélénium qui aide à convertir la forme inactive T4 en la forme active T3 est la noix du Brésil ! On retrouve aussi une très haute teneur en sélénium et la plus haute teneur en zinc avec les huîtres du Pacifique ! Les aliments riches en zinc contribuent à stimuler l'hypophyse afin de produire l'hormone TSH. Les meilleures sources de zinc sont des aliments d'ori-

gine animale et ceux-ci sont plus efficacement assimilables par notre organisme. Autre que les huîtres du Pacifique qui se retrouvent au haut de la liste en matière d'aliments à plus haute teneur en zinc, on y retrouve aussi les viandes rouges, les viandes blanches et les volailles. Les graines de citrouille et les graines de sésame peuvent aussi servir d'exemple comme étant une bonne source de zinc. Une supplémentation en zinc et en vitamine D peut être aussi une option afin d'apporter ses bienfaits !

## LES ALIMENTS À ÉVITER

Il y a certains aliments qui peuvent affecter l'assimilation de l'iode et empêcher le bon fonctionnement de la thyroïde lorsqu'ils sont consommés en trop grande quantité. Il est donc préférable d'éviter en cas de problème les aliments goitrogènes et les crucifères crus tels que : le chou, le chou de Bruxelles, le chou frisé, le chou-fleur, le brocoli, le rutabaga, le radis, le rafort, le navet, les feuilles de moutarde etc...), les fraises, les pêches, la patate douce, les arachides, le millet, les graines soja... Les glucides simples dit sucres rapides tels que : légumes (carotte cuite), fruits (bananes mures), fruits séchés (dattes, raisins secs), miel, sirop d'érable, pain blanc, riz blanc, pomme de terre, pâtes blanches, confiseries, sucre blanc, boissons gazeuses...

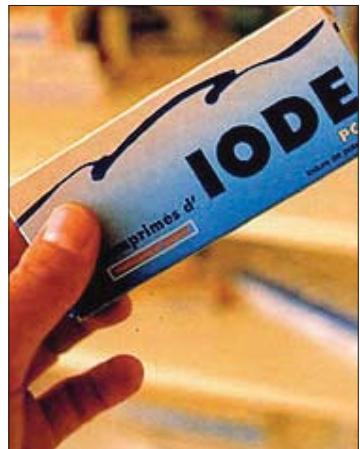
La caféine : café, thé, chocolat, boissons gazeuses et boissons énergisantes caféinées.

## Les pastilles d'iode : A quoi ça sert ?

Après un incident nucléaire, l'une des premières mesures est de distribuer des pastilles d'iode aux populations. Mais à quoi servent-elles ?

### C'est quoi ?

En comprimés ou sous forme liquide, ce composé chimique est utilisé en cas de contamination radioactive pour prévenir les risques de cancer de la thyroïde.



### Comment ça marche ?

Les personnes susceptibles d'être contaminées par des poussières ou gaz radioactifs doivent prendre des pastilles d'iode stable quelques heures avant ou après l'exposition. Elles permettent de saturer la thyroïde en iode de manière que l'iode radioactif relâché dans l'environnement (l'iode  $^{131}$  présente dans les réacteurs nucléaires) ne vienne s'y déposer.

### Qui doit en prendre ?

La distribution doit concerner en priorité les bébés, les jeunes (chez qui l'hormone thyroïdienne joue un rôle très important dans la croissance et le développement) et les femmes enceintes. En France, depuis 1996 (10 ans après Tchernobyl), des comprimés d'iode sont distribués individuellement aux personnes qui vivent près des installations nucléaires françaises. La dernière campagne préventive a été menée en 2009. Pas question pour autant d'avaler ces comprimés de manière préalable, sans alerte officielle préalable : c'est le Préfet qui décide si la situation nécessite la prise d'un comprimé d'iode stable et à quel moment cette prise doit être effectuée.

### Radioactivité : à quelle dose apparaissent les risques ?

Si une personne est exposée à une radiation, voici les effets secondaires qu'elle peut développer :

- Quelques centaines de millisieverts : nausées passagères et légère fièvre.
- Entre 1000 et 2000 millisieverts : vomissements, fièvre, fatigue et risque d'infection.
- Entre 2000 et 4000 millisieverts : effet médical grave avec troubles digestifs, hémorragies, chute de cheveux.

- Entre 4000 et 10 000 millisieverts : probabilité importante de décès.

A ces risques "déterministes" que l'on vient d'évoquer, se rajoute la probabilité de développer un cancer. Probabilité qui augmente en fonction de la dose reçue.

## Thyroïde : moins de 10% des nodules sont des cancers

Après la cinquantaine, des nodules viennent bosser la thyroïde d'environ une femme sur deux. La plupart du temps ces nodules sont bénins. Le fait que la thyroïde soit formée de petites vésicules favorise sans doute son dérèglement.

En effet, ses cellules sont disposées en couronne autour d'une sorte de gelée où sont stockées les hormones. Stimulées par une légère carence en iode ou un facteur de croissance, ces vésicules peuvent proliférer de façon excessive, s'individualiser et former ces fameux nodules.

Sans s'inquiéter outre mesure, une échographie est indispensable. Si le nodule renvoie peu les ultrasons, une ponction s'impose. Pas de panique : moins de 10 % des nodules hypoéchogéniques sont des cancers. Le médecin demande aussi un dosage de la TSH (hormone cérébrale qui stimulate la sécrétion thyroïdienne). Si elle est abaissée une scintigraphie est utile pour vérifier que le nodule n'entraîne pas de troubles hormonaux.

Quand un nodule grossit, on peut prendre des hormones thyroïdiennes qui vont le mettre au repos, en même temps que la glande. Après quelques mois, il peut même régresser. Le traitement diminuerait aussi le risque d'en voir apparaître de nouveaux. Une surveillance régulière, par la palpation et l'échographie, peut suffire si le ou les nodules n'évoluent pas. Lorsque l'un d'eux devient gênant (nodule toxique, c'est-à-dire entraînant une hyperthyroïdie), la régularisation par la prise d'hormones devient indispensable.

## Quand faut-il recourir à la chirurgie ?

Lorsque la ponction ramène des cellules cancéreuses, il est nécessaire de retirer la totalité de la glande. En revanche, si l'on ne retrouve pas de cellules malignes, la décision d'opérer n'est pas automatique. On a souvent le choix entre deux méthodes : la chirurgie et la destruction de la glande par l'injection d'iode radioactif (sans danger). Quelle que soit l'option choisie, il faudra prendre des hormones thyroïdiennes toute la vie, ce traitement visant à remplacer la glande absente.

# FERTILITÉ

## Et si c'était la thyroïde ?

Quand une femme ne parvient pas à être enceinte, il faut penser à regarder le fonctionnement de sa glande thyroïde et de celle de son mari. Un réflexe que n'ont pas encore tous les médecins. Ce qu'il faut connaître pour aller plus loin.

### Les hormones

Cette petite glande de seulement 20 g sécrète deux hormones indispensables à la croissance et au métabolisme des cellules, la T3 et la T4. Pas assez d'hormones ? Cela provoque un ralentissement de toutes les fonctions. Trop d'hormones ? Une accélération. Dans les deux cas, une perturbation du fonctionnement des ovaires et des hormones féminines est possible. «Par des processus différents, ces deux dysfonctionnements modifient en effet l'équilibre œstrogènes-progesterone», explique le Dr Jean-Louis Wémeau. L'hypo- et l'hyperthyroïdie peuvent provoquer une ovulation de mauvaise qualité, voire une absence d'ovulation. Dans certains cas, le chamboulement hormonal est tel que les règles finissent même par disparaître !

### Un bilan thyroïdien pour mieux cerner les problèmes

Certaines femmes, enfin, débloquent sans difficulté une grossesse mais ont des problèmes après (fausse couche, grande prémature...). Les raisons de ces accidents ne sont pas très claires. Il est possible que le placenta réagisse mal à cet emballage de la glande thyroïde ou à son ralentissement. Des mécanismes immunitaires peuvent aussi être en cause.

Toute femme qui a du mal à concevoir devrait donc se voir prescrire un bilan thyroïdien : un dosage de la TSH, hormone hypophysaire qui stimule la thyroïde et qui est un bon reflet de l'activité de la glande, et une recherche d'anticorps anti-thyroïde. Les femmes sujettes aux fausses couches à répétition au premier trimestre de grossesse devraient, elles aussi, subir cet examen. «En Slovaquie, ce bilan est proposé systématiquement depuis un an», rappelait le Dr Zdenka Limanova, lors d'un récent congrès d'endocrinologie. Un exemple que la spécialiste espère voir suivre en Europe. En France, les équipes habituées à traiter les troubles de la fertilité explorent le fonctionnement de la thyroïde et recherchent des anticorps anti-thyroïdiens. Mais, en dehors de ces circuits, la thyroïde est rarement soupçonnée !

### Un apport alimentaire en iode suffisant

L'iode est en effet nécessaire à la production des hormones T3 et T4. Pour que la thyroïde marche bien, il faut en ingérer suffisamment. La consommation moyenne tourne autour de 80 microgrammes par jour, alors qu'elle devrait être de 150 microgrammes et



monter à 250 microgrammes pendant la grossesse. Premières sources d'iode : le lait, les poissons et les fruits de mer. Certains sels marins (Cérébos iodé, La Baleine) sont supplémentés en iode.

«Dans de nombreux pays, les femmes désireuses de procréer se voient d'ailleurs prescrire des compléments iodés», souligne le Dr Wémeau. Sachez aussi que le tabac limite la pénétration de l'iode dans la thyroïde. Une raison de plus pour arrêter de fumer pendant la grossesse.

### Un traitement pour augmenter les chances de grossesse

Si une hypothyroïdie est diagnostiquée, il «suffit» de rééquilibrer

le fonctionnement hormonal de la patiente en lui prescrivant des hormones à prendre par voie orale. «Le traitement a un double impact, note le Dr Wémeau, cela augmente les chances de grossesse et, si elle survient, cela prévient les complications dont pourrait être victime le foetus.» N'oublions pas que les hormones thyroïdiennes sont aussi nécessaires à son développement cérébral. Si une hyperthyroïdie est détectée, il sera proposé un traitement médicamenteux «antithyroidien» ou une intervention chirurgicale (ablation de tout ou partie de la glande et prise concomitante d'hormones thyroïdiennes pour compenser le déficit). Enfin, certaines femmes infertiles ou victimes de fausses couches ont une thyroïde qui fonctionne correcte-

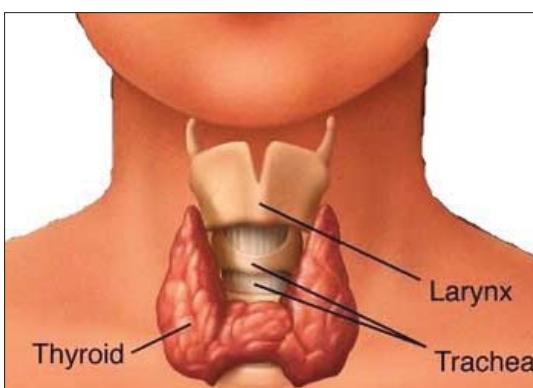
ment, mais des anticorps perturbateurs sont détectés dans leur sang. On propose alors parfois de l'aspirine ou des corticoïdes, afin de favoriser le maintien de la future grossesse. Chez l'homme aussi, un dysfonctionnement de la thyroïde peut être à l'origine d'une moindre fertilité. On observe des anomalies de la spermatogénèse (gamètes moins mobiles...) chez les hypothyroïdiens comme chez les hyperthyroïdiens.

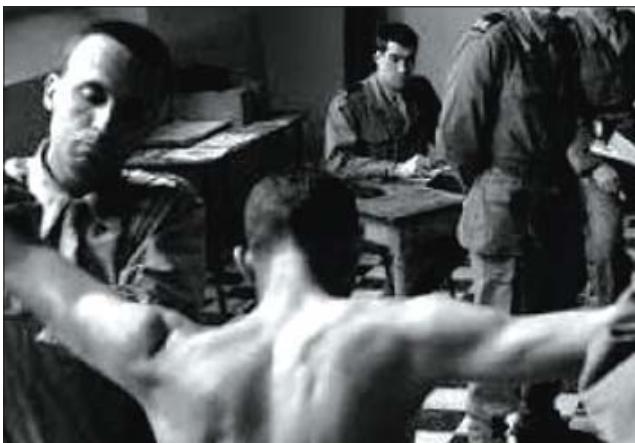
L'hypothyroïdie s'accompagne d'autre part d'une baisse de tonus général, peu propice à la libido, donc à la grossesse.

### C'est parfois une simple question de dosage

«Des variations hormonales modérées peuvent avoir un impact sur la fertilité», confirme Yvonne Anderson, présidente de Thyroid Federation International, et maman de deux grands fils atteints d'hypothyroïdie. Fredrik, aujourd'hui âgé de 29 ans, a été dépisté à 17 ans. Grâce au traitement

hormonal, son état général (fatigue, manque de motivation...) s'est amélioré. Mais lorsqu'il a souhaité devenir père, ce ne fut pas facile. «Sa femme et lui ont dû se lancer dans un parcours de FIV. Après l'échec des deux premières, on s'est rendu compte que, malgré le traitement, le taux de TSH de Fredrik était un peu bas. On a ajusté les doses d'hormones thyroïdiennes. Et la troisième FIV a été la bonne. Le bébé est attendu pour bientôt !»





# Les cuves de la mort ou les chambres à gaz de la guerre d'Algérie

C'est sur l'un de mes textes que Abderrahmane Mostefa a achevé le montage d'un documentaire audiovisuel consacré à l'une des plus douloureuses pages de la guerre de Libération nationale.

Par Amar Belkhodja (•)

Il s'agit de ces dizaines d'hommes et de femmes qui avaient souffert et péri à l'intérieur des cuves à vin et plus particulièrement dans l'ouest algérien où la colonisation avait fait prospérer le vignoble. Le travail audiovisuel réalisé par Abderrahmane Mostefa comporte deux parties. La première est un survol sur bon nombre de fermes coloniales érigées en centres de torture pendant la guerre d'Algérie et où les cuves à vin, quand elles sont vidées de leur produit, sont transformées en prison – de sinistre cachots qui rappellent les oubliettes du Moyen-âge – où l'on jetait les captifs après d'odieuses séances de torture.

En effet, parmi les crimes connus commis par l'armée française, le documentaire rappelle, entre autres, que le 15 mars 1957 une centaine d'Algériens sont jetés dans les cuves à vin à Aïn Isser dans la région de Tlemcen. Le lendemain, on retire 41 cadavres de ces maudits espaces. Les prisonniers, déclarés comme suspects et contre lesquels rien n'avait été établi, avaient péri d'asphyxie, intoxiqués par le gaz déletré (CO<sub>2</sub>) résultant du dépôt de vin. Voilà comment l'armée française improvise les nouvelles chambres à gaz de la guerre d'Algérie.

Le 16 avril 1957, la même opération est exécutée à Sfisef, près de Sidi Bel Abbès, où les corps de 16 Algériens sans vie sont retirés des cuves à vin. Durant la même année, 21 Algériens périssent dans ces mêmes conditions à Mouzaïâville près de Blida.

Cependant, la caméra de A. Mostefa s'est arrêté longuement à Hadjadj (ex-Bosquet, dans la région de Mostaganem, où l'on retrouve une sinistre ferme ayant

appartenu à un sinistre colon, Amédée de Jeanson, fasciste notoire, connu dans toute la région pour ses sentiments anti-Arabs. Comme d'ailleurs, il est utile de le rappeler, cette ferme figurait sur la liste des opérations du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

Cet ancien maire de Bosquet, centre de colonisation par excellence, mit sa ferme à la disposition de l'armée française qu'elle transforma à son tour en centre d'interrogatoire et de tortures avec la participation zélée du maire lui-même.

Après quoi, les prisonniers sont poussés à l'intérieur des cuves à vin où la situation est infernale. Dans le texte qui soutient les images filmées, A. Mostefa, Amar Belkhodja raconte : «Alors commence le calvaire. La faim et la soif sont infligées sans pitié. Plusieurs suppliciés on dû boire leur propre urine. La nourriture est frugale et répugnante. La vie est insoutenable à l'intérieur de ces cuves qui dégagent des odeurs sulfocantes, horriblement nauséabondes. Les longs séjours dans ces oubliettes des temps modernes obligaient les captifs à faire leurs besoins sur place. Au fil des jours, l'espace dégagéait des puanteurs insupportables. Les hommes roués de coups, dormaient sur le sol souillé et glacial. La vermine proliférait tant et si bien qu'il fallait se boucher les narines et les oreilles pour empêcher ces espèces de vermis et de puces de s'y introduire».

Le documentaire nous livre donc d'émouvantes pages d'histoire encore inédites. La deuxième partie est consacrée exclusivement aux témoignages de ceux que le documentaire appelle «des rescapés de la ferme de l'horreur et de la honte». Hommes et femmes ont



livré pour la première fois leurs récits sur des pratiques inhumaines commises sans honte et sans remords.

«Des souvenirs qui remontent à presque un demi siècle surgissent comme des éclairs du fond d'une âme plusieurs fois meurtrie pour défier des visages assaillis par les rides de la vieillesse qui a déjà coiffé de blancheur de toutes celles et tous ceux qu'on avait empêchés de vivre le beau temps de leurs vingt ans (...) Ils nous livrent instantanément les souvenirs de la souffrance et de l'horreur. Nous avons l'impression que ce n'est pas la mémoire qui refuse de les effacer mais c'est plutôt une conscience individuelle et collective qui s'oppose à leur refoulement», raconte l'auteur.

Le texte est admirablement déclamé par une journaliste de la Chaîne III, M<sup>me</sup> Om el Kheir Bousaidane. Le documentaire a nécessité plusieurs déplacement sur le site où les prises de vue, les entretiens avec les rescapés eurent lieu. Il aurait fallu presque deux années de travail et surtout d'attente pour une histoire de montage. En effet, Abderrahmane Mostefa et Amar Belkhodja se débrouillent avec les moyens du bord pour combattre l'oubli et verser à l'Historiographie des pages jusque-là méconnues.

Le souci des deux chercheurs c'est d'assurer une large diffusion du produit pour faire toucher du doigt aux nouvelles générations qui avaient enduré leurs aînés durant le combat de Novembre et

dénoncer en même temps les crimes collectifs commis par le colonialisme français. C'est à ce niveau que doivent intervenir les institutions, telles que la télévision, pour l'accès du grand public à la connaissance historique. Il est utile de rappeler que Abderrahmane Mostefa est l'auteur d'un documentaire sur les enfumades du Dahra. Il relate dans une production audiovisuelle comment Pélissié fit décimer, en juin 1845, la tribu des Ouled Ryah en l'asphyxiant à l'intérieur d'une grotte. Mostefa a à son palmarès un prix Unesco de photographie obtenu en 1993. (En épant l'Histoire - Ed. Alpha - Alger-2011)

A.B.

(•)Journaliste-auteur

# DE BUGEAUD À BIGEARD

# Des crimes et des criminels

Depuis la guerre de conquête (1830-1880) jusqu'à la guerre de reconquête (1954-1962), l'histoire, malgré les écarts du temps, consigne les mêmes comportements chez les soldats de l'armée française et leurs chefs qui conduisaient l'expédition de 1830 et ceux qui réprimaient férolement l'insurrection de Novembre 1954. C'est-à-dire que nous allons assister aux traitements ignobles qui vont être infligés à l'espèce humaine.

Par Amar Belkhodja (\*)

Toutefois, entre ces deux moments de l'histoire coloniale, nous allons relever une différence non pas dans la nature des crimes – le crime collectif persistait – mais dans l'aveu de ces crimes.

Si les Bugeaud, Cavaignac, Saint Arnaud, Youssouf, Beuprétre rendaient compte et se vantait de leurs crimes (leurs correspondances font foi), en revanche, les officiers qui dirigeaient la répression massive contre les insurgés de Novembre 1954 ont pris le soin, cette fois-ci, de ne rien révéler sur les forfaits, la torture et les crimes de l'armée française.

Les quelques témoignages sur les horribles images de la guerre d'Algérie, nous les devons à quelques journalistes intègres et courageux et à quelques soldats appelés à effectuer leur service militaire en Algérie. Ils étaient indignés et ne pouvaient pas tolérer que des crimes d'une grande ampleur et d'une grande barbarie soient commis en leur nom, c'est-à-dire au nom de la France républicaine, celle qui eu l'honneur d'être à l'avant-garde dans la proclamation et la défense des droits de l'Homme.

Mais la loi du silence frappa durement. La censure veillait scrupuleusement et beaucoup d'écrits furent interdits de diffusion au lendemain même de leur publication. C'est le cas du témoignage intitulé *Les égorgueurs de Benoist Rey* qui fut saisi dès sa publication en 1961. L'auteur venait de terminer son service militaire en Algérie et était écoeuré par ce qu'il avait vu lors des opérations du commando duquel il dépendait.

«Tous les Français n'ont pas perdu le sens moral, le courage réfléchi de crier la vérité. La France authentique se retrouve, de temps en temps en certains de ses fils» lisait-on déjà dans *Résistance algérienne* du 31 mars 1957 en préambule d'un témoignage d'un soldat français. Jean Muller, chef scout mort en octobre 1956 dans une embuscade et dont le journal fut publié à titre posthume par *Témoignage chrétien*.

Entre le témoignage de Jean Muller en 1956 et celui de Benoist Rey en 1959 rien n'avait changé. Au contraire, les choses avaient empiré. «Les exécutions sommaires sont très nombreuses et dire que les chefs militaires ont ordre de ne pas «descendre» les gens, mais de les remettre à la justice. Cette guerre est une sale chose : quand arrivera-t-on à l'arrêter ? (...) Nous sommes loin de la pacification pour laquelle nous avions été rappelés : nous sommes désespérés de voir jusqu'à quel point peut s'abaisser la nature humaine et de voir des Français employer des procédés qui relèvent de la barbarie nazie (cité dans *Résistance algérienne* du 31 mars 1957 – *Témoignage du soldat Muller*).

En 1959, un autre soldat français, aussi indigné, prend sa plume pour décrire un comportement inhumain dont semblent avoir hérité certains de nos propres compatriotes aussi barbares que les soldats de l'armée française, au nom de l'Islam, disent-ils. Dans *Les égorgueurs* (Edition «Las Solidarias») Benoist Rey raconte ce qu'il a vu et, implicitement, il explique cet engrangage qui happe les hommes si bien que le crime et la barbarie n'ont plus aucun sens eux. La mort, le crime, le viol, la torture, les atteintes à la dignité sont banalisées.

«Quel nom aura notre honte ? Quel remords sera le nôtre ? Au fil des jours, c'est l'empoisonnement, l'assassinat anonyme et collectif, les coups de crosse, les injures. Et personne ne dit rien, chacun se repose sur l'autre (...) Nous perdons tout sentiment de dignité, d'humanité. Le corps est fatigué,



la tête vide. Le cœur aussi. C'est si facile d'appuyer sur une gâchette ou de manier un couteau. Pour une fois que nous avons le droit et le devoir, paraît-il, de tuer, profitons-en !» (p.53).

Un siècle plus tôt, la nature humaine est toujours la même. Les instincts barbares, la perdaison de l'âme, la propension au spectacle macabre. Toutes ces tares, toute cette déchéance sont couvertes, tolérées, encouragées par un système qui leur trouve toutes les légitimités, toutes les justifications. Remontons donc dans le temps et lisons donc un extrait de correspondance d'un officier de l'armée française à son supérieur. «Me permettez-vous de vous dire, mon général, qu'en stigmatisant le triste système des razziás, vous avez accompli un acte de grande équité et de haute prudence. Acteur ou spectateur forcé dans une multitude de ces drames, je n'ai que trop appris à reconnaître les désastreux effets de ce terrible et barbare moyen. J'ai dû souvent gémir sur la démolition (sic) profonde qui jette dans le cœur (re-sic) du soldat qui égorgé, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier, devant ses officiers souvent impuissants à le retenir» (*Campagnes d'Afrique – 1835-1848* – Plon 1889 – *Lettre du chef de bataillon Canrobert* du 18 juillet 1845 – p.43).

Les razziás qui ont complètement ruiné les tribus algériennes pendant la guerre de conquête sous l'œil attentif de général Bugeaud, sont revenues en 1954. Benoist Rey nous livre un échantillon de ce banditisme d'Etat : «Les officiers, eux n'hésitent pas à dépouiller les suspects, collecteurs de fonds ou autres. Qui pourrait le leur reprocher ? D'ailleurs, ils réservent un pourcentage à la section qui a capturé le suspect» (*Les égorgueurs* page 72).

Cent trente ans après la pénétration française rien n'avait changé. Mais alors la «civilisation» n'avait pas progressé d'un iota. Quelle misère humaine, quel déshonneur pour l'humanité tout entière dont la France se disait être la meilleure des représentatives. Jetons un coup d'œil dans l'ancienne littérature, l'historiographie des officiers de l'armée d'Afrique : «Le général Lamoricière a fait le 22 octobre une razzia heureuse. Il a ramené une grande quantité de bétail qu'il a fait vendre et dont il a distribué le produit (32 000 francs environ), partie à la garnison, partie aux spahis et partie aux pauvres» (*Campagnes d'Afrique* – p.206).

Quelle générosité de dépouiller les uns pour enrichir les autres. Lamoricière avait bon cœur. Les coupeurs de têtes de la guerre coloniale avaient pour noms Youssouf, Beuprétre, Cavaignac, Reibell... La pratique s'était généralisée puisque Bugeaud offrait des primes à ceux qui ramenaient les têtes d'Arabes. Pratique barbare léguée à l'armée

de se défendre, il tend la gorge au bourreau, lequel n'hésite pas et l'égorgé avec la même sauvagerie» (p.85).

Décidément, Benoist Rey nous révèle que son armée comptait des égorgeurs à profusion qui agissaient «comme les esclaves assoiffés d'autorité». «Quelquefois même, ils pensent sincèrement que, pour être un vrai baroudeur, il faut avoir tué un homme au combat, violé une femme, égorgé un prisonnier» (p.45).

Voilà en vérité de quoi s'est bâti l'héroïsme d'une armée lâchée contre un peuple désarmé et dès que la déchaîne est «prise d'assaut», telle une forteresse, les soldats se ruent sur des femmes pour les assassiner moralement par le viol qui met à nu toute la lâcheté des hommes : «Un femme est violée parvingt-cinq légionnaires. Une autre est enceinte d'un militaire. Plaintes à la SAS, rapport de la SAS qui se perdront dans les piles d'autres paperasses, journal secret de la grande misère de ce peuple qui veut se hisser jusqu'à nous, alors que nous nous dégradons» (p.88).

Dégredation qui nous renvoie également aux représailles de tous les jours et aux lâches et sinistres «corvées de bois» qui consistaient à «faire libérer» des «suspects» pour leur tirer ensuite dans le dos et dire et déclarer qu'ils avaient tenté de s'évader : «Le lieutenant B. est célèbre pour ses corvées de bois. Il emmenait les prisonniers par camions entiers, les faisait partir et les «descendaient» à la mitrailleuse» de 12,7. Il y a eu ainsi quelques centaines» (p.62).

Benoist Rey, à sa libération du contingent, a lancé un cri d'indignation, convaincu «qu'il faut du temps pour purifier un regard» parce que le sien a été trop agressé par les forfaits, le sadisme et la barbarie de ses camarades de commando.

Avant de signer son violent témoignage et ses accusations jamais démenties, en décembre 1960, il lance à nouveau un cri de détresse et appelle la conscience de réagir en soulignant notamment : «Jusqu'à quand seront emprisonnés, torturés, égorgés, les musulmans, rebelles ou non ? Combien d'enfants verront-ils encore violer leur mère ? (...) Combien de morts faudra-t-il ajouter au million d'Algériens déjà morts pour la liberté ? (...) N'y aura-t-il jamais un procès de Nuremberg algérien ? Il faudra juger les bourreaux, les ordonnateurs de pogroms et de massacres» (p.98). Fin de citation.

Nous avons une dette morale vis-à-vis de toutes ces fillettes et ces femmes payannes souillées par des soldats sans scrupules et sans moralité. Nous avons une dette morale envers tous ces paysans livrés à tous les affronts et à toutes les humiliations, torturés sans pitié et lâchement assassinés. Cette dette morale, c'est de défendre leur mémoire, tel que nous l'a demandé humblement Didouche Mourad, cette noble figure de la Révolution de Novembre et qui a accepté de se sacrifier pour une patrie plusieurs fois martyre.

Le devoir de mémoire, c'est cette obligation d'entretenir la mémoire collective pour qu'elle garde le souvenir des malheurs et des souffrances endurés par les connus et les anonymes, ces milliers d'Algériens et d'Algériens morts pour faire luire le soleil de la liberté. Ce devoir de mémoire, c'est d'entretenir des rapports amicaux avec tous ces Français, grands amis de l'Algérie qui ont dénoncé tous les crimes commis pendant la guerre d'Algérie et qui refusent que cela ait été exécuté en leurs noms. (En épiant l'Histoire - Ed. Alpha-Alger-2011)

A.B.

(\*) Journaliste-auteur

## EGYPTE

### La présidence égyptienne rejette l'ultimatum de l'armée

La présidence égyptienne a rejeté implicitement dans la nuit de lundi à mardi l'ultimatum lancé plus tôt par l'armée au chef de l'Etat islamiste Mohamed Morsi, lui laissant 48 heures pour satisfaire les "demandes du peuple", faute de quoi elle imposerait une feuille de route, après des manifestations de masse.

Dans un communiqué, la présidence affirme que "la déclaration des forces armées n'a pas été soumise au président" avant sa diffusion et contient "des signes pouvant causer la confusion", se disant déterminée "à poursuivre dans la voie qu'elle a choisie pour mener une réconciliation nationale globale".

Dénonçant "toute déclaration qui approfondirait la division" dans le pays déjà profondément divisé et qui "pourrait menacer la paix sociale", le texte estime que M. Morsi "poursuit ses consultations avec toutes les forces nationales afin de sécuriser la voie du changement démocratique et la protection de la volonté populaire".

L'Etat démocratique égyptien civil est une des plus importantes réalisations de la révolution du 25 janvier 2011 qui a renversé l'ancien président Hosni Moubarak, souligne le texte, affirmant que "l'Egypte ne permettra absolument aucun retour en arrière quelles que soient les circonstances".

### Le ministre égyptien des AE présente sa démission

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Mohamed Kamel Amr a présenté hier sa démission, un jour après l'annonce du départ de cinq ministres du gouvernement, au milieu des manifestations de millions d'Egyptiens qui demandent la démission du président Mohamed Morsi, a rapporté l'agence de presse officielle MENA. L'agence n'a pas cité la source de l'information.

Egalement, cinq membres du Conseil de la Choura, ou chambre haute du Parlement égyptien, avaient annoncé leur démission, citant l'échec de Morsi à soumettre des solutions à la crise politique du pays.

Au cours de la dernière semaine, au moins 24 personnes ont été tuées et quelque 1200 autres blessées dans les violences. Les sièges sociaux des Frères musulmans (parti au pouvoir) ont été pillés.

Les manifestants se plaignent entre autres de l'économie chancelante du pays et des tentatives des Frères musulmans de contrôler toutes les institutions d'Etat.

Les forces armées de l'Egypte ont donné un ultimatum de 48 heures au président pour satisfaire aux demandes du peuple et régler la crise, menaçant d'imposer une feuille de route supervisée par l'armée pour l'avenir du pays si le président failloit à sa tâche.

APS

## SITUATION AU MALI

### «Assurer la stabilité, la sécurisation et la normalisation de la vie»

**Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a indiqué lundi à Bamako qu'il importait, pour l'Algérie, d'assurer la stabilité, la sécurisation et la normalisation de la vie dans les villes et localités, sous l'autorité de l'Etat malien.**

Intervenant au cours des travaux de la 5<sup>e</sup> réunion du groupe de soutien et de suivi sur le Mali, qui se sont ouverts lundi dans la capitale malienne, M. Sahli a ajouté qu'il s'agit également de "veiller à la cohésion de la nation malienne, bâtie depuis des siècles sur la tolérance et la coexistence entre les différentes composantes de son tissu social" et de continuer à mener une "lutte implacable" contre le terrorisme et le crime organisé au Mali, dont l'éradication est une "condition essentielle" pour une stabilité "à long terme" de ce pays et de toute la région.

Il a rappelé que les développements "importants", qui ont eu lieu au Mali depuis la dernière réunion du Groupe de soutien et de suivi, s'inscrivent dans le cadre de la réalisation des objectifs majeurs, qui unissent la communauté internationale autour du Mali, à savoir la restauration de l'intégrité territoriale du Mali, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et le retour à la légitimité démocratique.

Evocant la question du dialogue inter-malien, le secrétaire d'Etat a estimé que celui-ci doit être "inclusif" et impliquer toutes les communautés du Mali pour "décider des meilleurs moyens pour un règlement viable et durable de la crise multidimensionnelle, qui vient de connaître leur pays, et d'apporter la réponse appropriée aux revendications citoyennes des populations du Nord".

«Ce dialogue, a-t-il ajouté, doit être appuyé par une œuvre de réconciliation nationale qui unit tous les Maliens autour d'un projet national», a félicité de la signature de l'accord préliminaire à l'élection présidentielle, le 18 juin dernier à Ouagadougou, et qui permettra à l'élection présidentielle, prévue le 28 juillet prochain, de "se dérouler sur



l'ensemble du territoire et consacrer ainsi l'unité nationale du Mali, en assurant le parachèvement de la restauration de l'ordre constitutionnel".

#### Une évolution harmonieuse des grands paramètres de sortie de crise au Mali

M. Sahli a estimé que cet accord "ouvre la voie au dialogue, autre objectif stratégique de la feuille de route, et permet l'extension des prérogatives de l'Etat malien sur l'ensemble du territoire".

Le déploiement de la Minusma, a-t-il poursuivi, est "de nature à favoriser une évolution harmonieuse des grands paramètres de sortie de crise au Mali, notamment l'aide à la stabilisation de la situation dans les principales agglomérations, l'application de la feuille de route pour la transition, y compris le dialogue national et le processus électoral, la protection des civils et du personnel des Nations unies, la promotion et défense des droits de l'homme et le soutien de l'action humanitaire".

Au sujet de la coopération entre les pays de la région, notamment dans le domaine "crucial" de la surveillance de leurs frontières, M. Sahli s'est félicité du suivi de la réunion consultative ministérielle sur la coopération régionale et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélienne, tenue à Nouakchott le 17 mars 2013, ainsi que de la contribution de l'Unité de fusion et de liaison (UFL), pour renforcer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Ce mécanisme d'échange d'information et de coordination, a-t-il dit, qui a donné des résultats "probants" sur le

terrain, "doit être impérativement renforcé".

Il a rappelé, par ailleurs, la position "solidaire" de l'Algérie qui, dès le début de la crise, a apporté une aide financière directe, assuré la formation et le renforcement des capacités de l'armée et des forces de sécurité du Mali, procédé à la fourniture d'équipements et de matériel au profit de l'armée malienne, en équipant notamment deux bataillons, livré du matériel pour la sécurisation des sites sensibles dans la capitale, sans oublier une aide humanitaire substantielle au profit des réfugiés maliens dans les pays voisins et des populations déplacées dans le sud du Mali".

"La contribution de l'Algérie comprend également, a-t-il ajouté, ses efforts colossaux et soutenus pour la sécurisation de la région à travers notamment la fermeture de la frontière avec le Mali, contribuant ainsi à réduire de manière significative l'activité des groupes terroristes".

"Cet effort de solidarité de l'Algérie est un devoir envers le Mali et la région. Il continuera à s'exprimer jusqu'au recouvrement entier de la stabilité et de la sécurité dans la région, notamment par la poursuite d'une lutte inlassable contre le terrorisme et le crime organisé, avec la détermination ferme, l'engagement résolu et l'expertise que nos forces de sécurité ont accumulée, comme démontré lors de la riposte à l'attaque terroriste de grande envergure perpétrée contre le site gazier d'In Amenas".

Le secrétaire d'Etat a conclu son intervention en lançant un appel aux partenaires pour "inscrire notre démarche d'ensemble, en veillant à progresser sur les volets indissociables de la sécurité et du développement, aussi bien au Mali que dans le Sahel".

## Transfert d'autorité entre la Misma et la Minusma

Le transfert d'autorité entre la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), composée de forces ivoiriennes et tchadiennes et la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) s'est effectué lundi à Bamako, ont rapporté des médias. Lors de la cérémonie de transfert d'autorité, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la Misma, Bert Koenders a indiqué que "la majeure partie

des éléments de la Misma seront absorbés par la Minusma", ajoutant que "ceux-ci auront une période de grâce de 4 mois pour se conformer aux normes des Nations unies".

La cérémonie officielle s'est déroulée en présence des ministres maliens de la Défense et des Affaires étrangères, Yamoussa Camara et Tiéman Hubert Coulibaly, ainsi qu'Hervé Ladsous, chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU et Pierre

Buyoya, représentant de l'Union africaine (UA) au Mali, ancien chef de la Misma.

Après la cérémonie, le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, a reçu les dirigeants de la Misma et de la Minusma. Il a évoqué le scrutin présidentiel à venir, reconnaissant que "ces élections ne seront pas parfaites".

"Cela est impossible quand on regarde l'abîme d'où nous sortons, mais elle ne nous ramèneront pas dans la crise" à laquelle "nous avons payé

un lourd tribut", a-t-il ajouté. Ce transfert d'autorité entre les deux forces a eu lieu en application de la résolution 2100 adoptée le 25 avril dernier par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Le déploiement de la Minusma intervendra à quelques jours du premier tour de la présidentielle, un scrutin qui constitue un des premiers défis de la mission onusienne chargée d'assurer la sécurité lors de ce grand rendez-vous électoral.

## BAN KI-MOON

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a affirmé lundi que la conférence internationale sur la Syrie proposée par la Russie et les Etats-Unis représentaient la "meilleure chance" pour résoudre la crise syrienne qui menace, en outre, toute la région, appelant à sa tenue le plus tôt possible.



"Il y a urgence à mettre un terme à la violence. Trop de vies ont d'ores et déjà été perdues, alors que le conflit a entraîné une crise humanitaire dramatique", s'est indigné le chef de l'ONU lors de remarques à la presse faites depuis Genève où il se trouve pour la session du Conseil économique et social de l'ONU.

Selon lui, il est prévu que le gouvernement syrien et les groupes d'opposition envoient leurs délégations, tout en soulignant que l'opposition devrait envoyer une délégation "qui porte véritablement les voix des groupes d'opposition et représente leurs positions".

"Nous nous attendons également à ce que le gouvernement syrien dépêche une

délégation qui soit pleinement compétente et à même de s'engager dans des négociations avec le Représentant spécial conjoint Lakhdar Brahimi", a-t-il poursuivi. Une autre incertitude entoure la participation de l'Iran et de l'Arabie Saoudite: "Les Etats membres de l'ONU ne se sont pas encore mis d'accord pour savoir si leurs voix doivent être prises en considération et selon quelles modalités", a poursuivi le patron de l'ONU.

Dans ce sens, il a appelé de nouveau tous ceux qui ont une influence sur ce dossier "d'entendre le cri d'au secours du peuple syrien et de répondre à l'appel de l'histoire: agissez et agissez maintenant", a-t-il insisté.

En mai dernier, la Russie et les Etats-Unis avaient annoncé leur intention d'organiser une conférence internationale en vue de trouver une solution politique au conflit en Syrie. Récemment, le Représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe pour le conflit en Syrie, M. Lakhdar Brahimi, avait annoncé que, selon toute probabilité, la conférence internationale n'aurait pas lieu en juillet. Le diplomate algérien avait aussi rappelé que le gouvernement syrien avait annoncé qu'il serait présent, alors que les groupes d'opposition, qui doivent se réunir les 4 et 5 juillet en cours, n'étaient encore pas prêts à participer à une conférence en juillet.

## ESPIONNAGE

## Snowden envoie des demandes d'asile à 21 pays

L'ex-consultant américain Edward Snowden, réfugié dans un aéroport de Moscou et recherché par Washington pour espionnage, a déposé des demandes d'asile politique dans 21 pays, dont la Russie, l'Islande, l'Equateur, Cuba, le Venezuela, le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Allemagne et la France, a indiqué lundi le site internet WikiLeaks.

Ces demandes ont été faites au nom de Snowden par Sarah Harrison, une employée britannique de WikiLeaks qui a déjà accompagné Snowden le 23 juin dans son voyage de Hong Kong à Moscou.

"Les demandes ont été remises à un responsable du consulat russe de l'aéroport de Moscou Cheremetievo tard dans la soirée" de lundi, selon un communiqué posté sur WikiLeaks.

"Les documents soulignent les risques de persécution encourus par M. Snowden aux Etats-Unis et le consulat russe a commencé à les distribuer aux ambassades compétentes à Moscou", indique le communiqué.

Des demandes pour le compte de Snowden ont été faites aussi à l'Autriche, la Bolivie, la Finlande, l'Italie, l'Irlande, les Pays-Bas, le Nicaragua, la Norvège, la Pologne, l'Espagne et la Suisse, selon la même source.

L'ex-analyste américain a accusé lundi le président Barack Obama de "faire pression sur les dirigeants" des pays auprès desquels il avait cherché protection.

## JAPON

## Hausse de la base monétaire à un niveau record en juin

La base monétaire du Japon s'est élevée à un montant record en juin, en hausse de 36% par rapport à celle du même mois de 2012, a annoncé hier la Banque centrale du Japon (BoJ).

La progression constatée en juin en comparaison annuelle est la plus im-

portante depuis celle de 36,3% enregistrée en avril 2002 sur un an. Le nouveau gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Haruhiko Kuroda, entré en fonction mi-mars, a réformé dès avril la politique de l'institut d'émission.

## Le Kenya est l'un des six pays africains à bénéficier d'un financement américain

Le Kenya est l'un des six pays partenaires africains à bénéficier d'un financement américain de 7 milliards de dollars, destiné à promouvoir la production de l'électricité pour alimenter plus de 20 millions de foyers et d'entreprises, rapportent lundi des médias kenyans.

L'initiative appelée "Africa Power" a été annoncée aujourd'hui par le président américain, Barack Obama, lors de sa visite au Kenya et bénéficiera aussi à l'Ethiopie, au Ghana, au Nigeria, au Libéria et à

la Tanzanie, indique la même source, notant que ces pays ont fixé des objectifs ambitieux pour la production d'électricité, comme ils ont initié des réformes du secteur de l'énergie pour ouvrir la voie aux investissements privés.

Selon des statistiques révélées par le ministère de l'Energie, le taux d'électrification au Kenya est à peine de 25% pour une consommation de 130 KW/h par habitant, contre une moyenne de 550 KW/h en Afrique subsaharienne.

## Séisme de magnitude 3,9 dans la ville de Cordoba

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,9 degrés a secoué la province argentine de Cordoba (Centre), a annoncé hier l'Institut national argentin de prévention sismique (INPRES). La secousse, qui s'est produite à Cordoba, n'a pas fait de victimes ni de dégâts matériels, ajoute la même source. L'épicentre du séisme a été localisé dans la ville de Cordoba, capitale de la province portant le même nom, sur une profondeur de 10 km. Selon la même source, il s'agit du plus fort d'une série de quatre tremblements de terre enregistrés la même journée dans la province.

ATTENTAT CONTRE UNE ENTREPRISE ÉTRANGÈRE À KABOUL

## 7 morts

A moins 7 personnes ont été tuées et 3 autres blessées dans un attentat à la voiture piégée perpétré hier matin à Kaboul contre une société de transport étrangère travaillant avec l'Isaf, la force de l'OTAN en Afghanistan, a annoncé la police.

"Deux kamikazes qui voulaient pénétrer dans l'installation ont été abattus" par des gardes, a déclaré Mohammad Daoud Amin, chef adjoint de la police de Kaboul.

L'attaque, qui a eu lieu vers 04h30 locales (00H00 GMT), "a été commise contre une entreprise de transport logistique travaillant avec les forces internationales", a-t-il ajouté.

Les rebelles talibans, qui luttent contre le gouvernement de Kaboul et la force de l'OTAN menée par les Etats-Unis depuis leur chute en 2001, envoient régulièrement des commandos suicide dans la capitale afghane.

OUGANDA  
INCENDIE D'UN CAMION-CITERNE À KAMPALA:

## 35 morts

L'incendie d'un camion-citerne survenu lundi dans la banlieue de Kampala a fait 35 morts, selon un haut responsable gouvernemental cité par la presse locale.

Rose Namayanja, le ministre de l'Information et de l'Orientation nationale, a déclaré que le nombre de morts est de 35 personnes et plusieurs blessés.

Le camion-citerne a pris feu après avoir été heurté par une voiture dans la banlieue de Kampala.

CRASH D'UN HÉLICOPTÈRE RUSSE DANS LA RÉPUBLIQUE DE SAKHA:

## 15 morts

Un hélicoptère russe Mil Mi-8 avec 3 membres d'équipage et au moins 25 passagers à bord s'est écrasé hier dans la République de Sakha (Yakoutie) de l'Extrême-Orient russe, a rapporté l'agence de presse RIA Novosti.

L'appareil, qui appartient à la compagnie aérienne Polarynye Avialinii, effectuait un vol passagers de routine, mais les contrôleurs aériens n'ont pas reçu son signal à l'heure convenue.

L'hélicoptère a atterri à 45 kilomètres du point d'origine, un aérodrome à proximité du village de Deputatsky. Selon les données préliminaires, 15 personnes ont péri.

Deux hélicoptères transportant des secouristes et des médecins se sont envoyés vers le lieu de l'incident, a ajouté le centre.

APS

## Programme du Mercredi 3 Juillet 2013



08h00 : bonjour d'Algérie (direct)  
09h30 : dar da meziane II (27) rediff  
10h00 : la mer méditerranée (02)  
10h30 : bouhaïret e'chabout (36)  
11h00 : frères d'armes  
12h00 : journal en français+météo  
12h25 : oua yabqa el hob (79)  
13h40 : rahalat bahria (11)  
14h30 : nour ayni (10)  
15h15 : amine regard d'enfant  
16h30 : il était mille fois  
17h15 : takder tarbab n°177  
18h00 : journal en amazigh  
18h30 : dar da meziane II (28)  
19h00 : journal en français+météo  
19h30 : l'algérie c'est aimant qui m'attire  
20h00 : journal en arabe  
20h45 : dhakira la toussa  
22h15 : EZAFRANIA  
23h00 : chant patriotique  
oohoo : journal en arabe



06h30 MagazineTFou  
10h00 DivertissementSecret Story  
10h55 SérieMon histoire vraie  
11h05 SérieMon histoire vraie  
11h20 SériePetits secrets entre voisins  
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été  
12h00 JeuLes douze coups de midi  
12h50 MagazineL'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 MagazinePetits plats en équilibre été  
13h45 MagazineAu cœur des Restos du cœur  
13h49 Météo  
13h50 Météo des plages  
13h55 SérieSection de recherches  
14h50 SérieAlice Nevers, le juge est une femme  
15h40 SérieAlice Nevers, le juge est une femme  
16h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel  
17h20 JeuBienvenue chez nous  
18h15 DivertissementSecret Story  
19h05 JeuMoney Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 MagazinePetits plats en équilibre été  
20h39 MagazineDes inventions et des hommes  
20h40 Météo  
20h44 SérieNos chers voisins  
20h50 SérieGrey's AnatomyInédit  
23h15 SérieRevenge



07h10 MagazineTélématin (suite)  
08h00 Journal  
08h10 MagazineTélématin (suite)  
09h04 Météo des plages  
09h05 MagazineDans quelle éta-gère  
09h10 SérieDes jours et des vies  
09h35 SérieAmour, gloire et beauté  
10h00 MagazineLe jour où tout a basculé  
10h25 MagazineLe jour où tout a basculé  
10h50 Météo outremer  
11h00 JeuMotus  
11h25 JeuLes Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h40 Météo 2  
13h45 MagazineConsomag  
13h50 MagazineToute une histoire  
15h00 SportTour de France 2013  
17h35 MagazineL'après Tour  
18h45 MagazineCôté Match  
18h50 JeuAvec ou sans joker  
19h20 Météo des plages  
19h22 Météo 2  
19h25 JeuLe cube  
20h00 Journal  
20h40 JeuTirage du Loto  
20h43 Image du Tour de France  
20h44 Météo 2  
20h45 TelefilmSherlockInédit  
22h15 TelefilmSherlock

23h45 MagazinePlein 2 ciné  
23h50 MagazineDans quelle éta-gère  
23h54 Météo outremer  
23h55 ThéâtreMiami Miami



07h35 SérieNinjago  
08h25 Dessin animéKikoriki  
08h35 SérieAngelo la débrouille  
09h00 Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h45 Nos voisins les Marsupilamis  
10h10 Dessin animéGarfield & Cie  
10h45 Dessin animéLes Dalton  
11h10 SérieUltimate Spiderman  
11h35 Dessin animéKikoriki  
11h45 MagazineConsomag  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal  
12h50 Météo  
12h55 MagazineVillage départ  
13h50 SportTour de France 2013  
15h00 JeuKeno  
15h10 Questions au gouvernement  
16h10 JeuDes chiffres et des lettres  
16h50 MagazineUn livre, un jour  
16h55 JeuHarry  
17h30 JeuSlam  
18h10 JeuQuestions pour un champion  
18h40 Le Tour de France à la voile  
18h45 Météo des plages  
19h00 19/20 : Journal  
19h58 Météo  
20h00 Tout le sport  
20h05 Le film du Tour  
20h10 Et si on changeait le monde  
20h15 SériePlus belle la vie  
20h45 MagazineDes racines et des ailes  
22h30 Météo  
22h35 Soir 3  
23h05 MagazineL'ombre d'un doute



Le détentionnaire  
08h25 dessin animéOggy et les cafards  
08h25 SérieTêtes à claques  
08h30 JeuFilmMarley et moi 2  
09h55 DocumentairePlanète dinosaures  
10h25 FilmBlanche-Neige  
12h10 DivertissementLes Guignols de l'info  
12h15 SérieMon oncle Charlie  
12h40 La météo  
12h45 Le JT  
12h55 DivertissementZapping  
13h05 Les nouveaux explorateurs  
14h05 SportWimbledon 2013  
18h45 Le JT  
19h05 DivertissementNews show  
20h10 La météo  
20h15 SérieWorkingirls  
20h30 Le petit journal de l'été  
20h55 FilmL'oncle CharlesInédit  
22h30 DivertissementAction discrète : la folie Brangelina  
23h25 FilmIl était une fois, une fois



07h35 Geronimo Stilton  
08h00 SérieLes p'tits diables  
08h45 SérieLe Petit Spirou  
08h55 Météo  
09h00 MagazineM6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 JeuFier de ma maison  
11h00 SérieDesperate Housewives  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 SérieScènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 SérieRinger  
14h40 SérieRinger  
15h35 SérieRinger  
16h30 SérieDrop Dead Diva  
17h35 JeuUn dîner presque parfait  
18h45 Magazine100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 SérieEn famille  
20h50 MagazineZone interditeInédit  
23h20 MagazineZone interdite

## TÉLÉ

## La sélection



20h50

## Grey's Anatomy



## Résumé

Les résidents passent leurs oraux. Cristina ne s'entend pas avec son examinateur, un homme assez âgé, car elle estime qu'il a une approche archaïque de la chirurgie. Meredith, malade, vomit sans discontinuer. Prise de panique, April revient sans cesse sur ses réponses. Jackson a du mal à se concentrer car il entend sa mère faire passer l'examen dans la pièce à côté. Et Alex arrive en retard et rate la première des trois sessions de vingt minutes. Pendant ce temps, Arizona accueille à l'hôpital son vieil ami Nick, qui était naguère le meilleur ami de son frère. Nick souffre d'un cancer mais Arizona découvre qu'il est malade depuis six ans, et non pas depuis six mois comme il le lui a dit.



20h45

## Sherlock



## Résumé

Sherlock interrompt une enquête à la campagne pour répondre à un appel impérieux du palais de Buckingham. Il est chargé de récupérer des clichés compromettants figurant une princesse de sang royal, tombés entre de mauvaises mains. La royauté toute entière pourrait être menacée par l'existence de ces photographies. Bientôt, Sherlock et Watson découvrent qu'un complot est en cours au cœur du gouvernement britannique. Mais une rencontre avec Irene Adler, une femme belle, brillante, calculatrice, et poursuivie par des agents de la CIA, persuade Sherlock que celle-ci est en possession de preuves bien plus dangereuses encore...



20h45

## Des racines et des ailes



## Résumé

En Languedoc-Roussillon, rencontres avec des hommes et des femmes qui se battent pour sauvegarder leur patrimoine naturel. Robert Mornet, passionné du Canal du Midi, termine la construction d'un bateau, reproduction identique d'une embarcation de 1818. Puis, découverte de l'étang de Thau et de l'abbaye de Valmagne, dont la famille d'Allaines assure la conservation. Quant à Annie Castaldo et Claudia Negrì, elles sont à l'origine d'une initiative qui vise à rapprocher les consommateurs des ostréiculteurs et pêcheurs locaux. Enfin, dans sa ferme d'un village de haute montagne, Nathalie Komaroff élève des chevaux de Mérens, une race qui a failli disparaître dans les années 1970.



20h55

## L'oncle Charles



## Résumé

En Nouvelle-Zélande, Charles Doumeng, un homme d'affaires fortuné, découvre qu'il souffre d'une maladie incurable. Au seuil de la mort, il repense à sa soeur, installée dans l'Ouest de la France, qu'il n'a pas revue depuis cinquante ans. Le sexagénaire décide de la rechercher. Corinne, clerc de notaire, découvre l'annonce, et surtout la récompense offerte. Comme elle a besoin d'argent, elle décide, aidée de son entourage, de fabriquer une famille à Charles. La supercherie fonctionne, mais Corinne n'imagine pas que Charles a été victime d'une erreur de diagnostic.



20h50

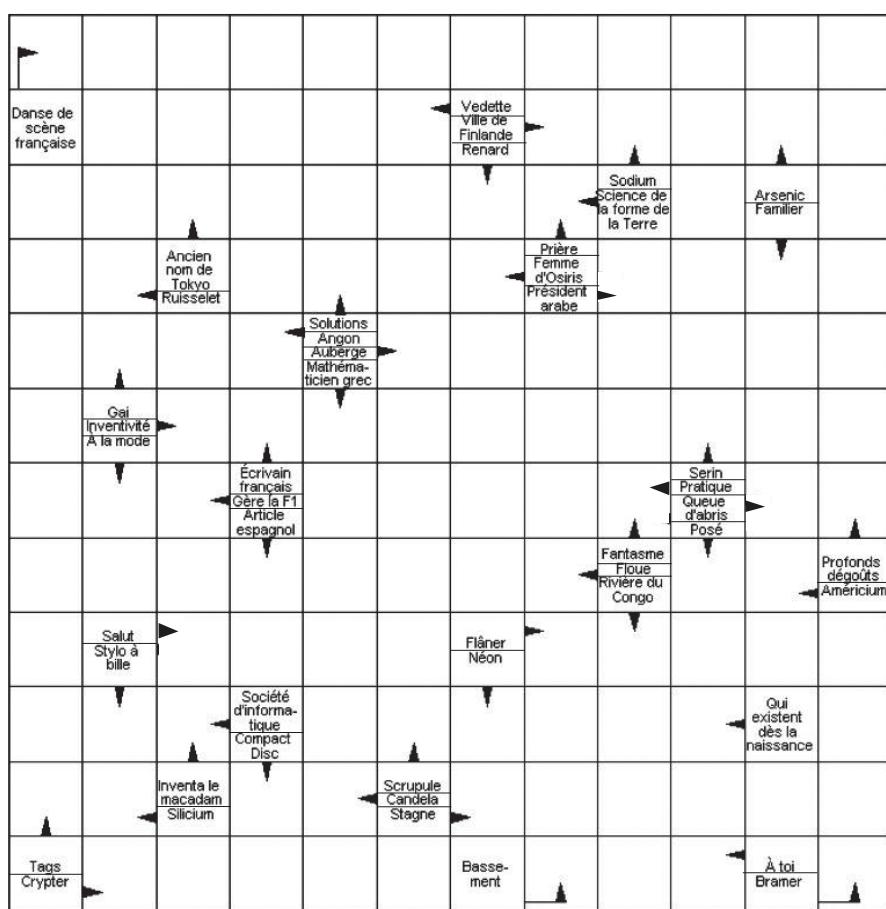
## Zone interdite



## Résumé

Cet été, pour fêter ses 40 ans, Frédéric réalise un rêve d'enfance. Avec sa femme Caroline et leurs deux enfants, ils partent à la conquête du Grand Ouest américain. En trois semaines, cette famille du Nord parcourt 2500 km en camping-car. Akim, Nicolas et Bobby sont étudiants, et fauchés. Pour leurs vacances d'été sur les routes de la côte Atlantique, ils ont loué un mini-van, au confort très sommaire. Pendant sept jours, ils dorment, mangent, se lavent à trois dans 8m². Leur budget : 1200 euros pour toute la semaine à trois. Depuis 42 ans, Gérard et Monique viennent passer tous leurs étés dans un camping au sud de Perpignan. Ici pas de vacances roulantes mais une bonne vieille caravane qui reste dans le Sud toute l'année.

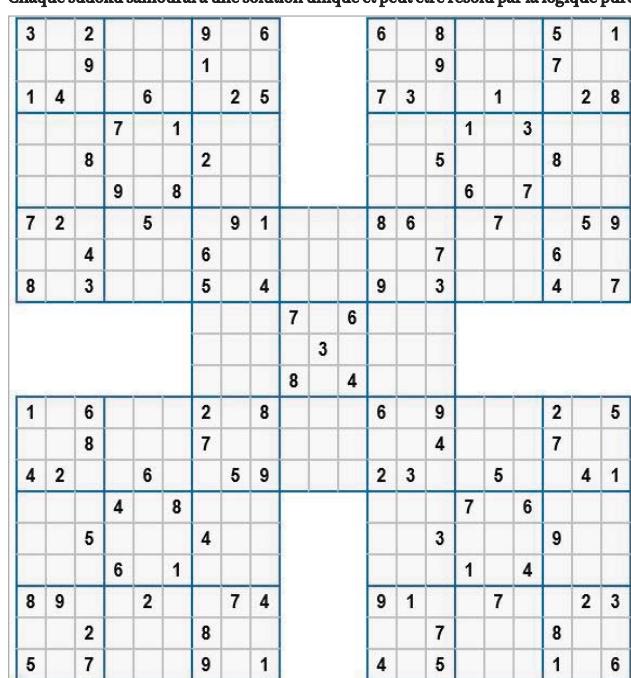
## Mots fléchés n°314



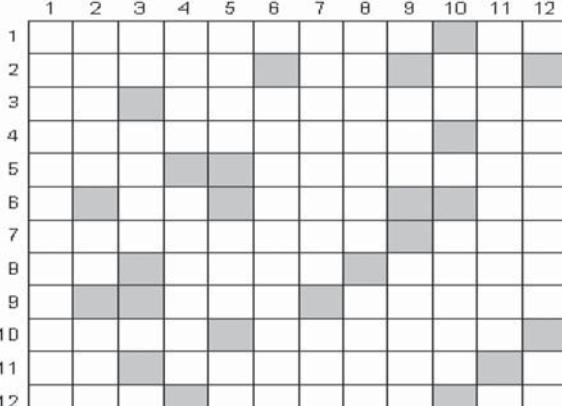
## Samouraï-sudoku n°314

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°314



## Horizontalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administre un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
13. Original, inattendu - Pronom personnel

## Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

## Proverbes

Prends en compte les paroles de celui qui t'a fait pleurer, non pas celles de celui qui t'a fait rire.

## Proverbe algérien

La malédiction ne frappe jamais avec un bâton

## Proverbe berbère

Allonge tes pieds en proportion de ton tapis.

## Proverbe arabe

L'argent n'a pas d'odeur

## Proverbe français

## C'est arrivé un 3 Juillet

1849 : prise de Rome par les Français mettant fin à la République romaine.

1863 : Pickett's Charge au troisième jour de la bataille de Gettysburg.

1898 : bataille de Santiago de Cuba, la plus grande bataille navale de la guerre hispano-américaine dans l'océan Atlantique.

1905 (France) : vote de la loi de séparation des Églises et de l'État.

1940 : bataille de Mers el-Képê.

1962 : le président de Gaulle annonce officiellement la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie.

1976 : raid d'Entebbe.

1976 : Adolfo Suárez devient le 4e président du gouvernement espagnol.

1988 : un avion iranien (Vol 655 Iran Air) est abattu par un tir de missiles provenant du croiseur américain USS Vincennes.

1996 : réélection de Boris Eltsine à la tête de la Fédération de Russie.

## CHAMPIONNAT DU MONDE DE VOVINAM VIET VO DAO «L'Algérie vise la 3<sup>e</sup> place par équipes et 5 médailles d'or en individuel»

L'Algérie participe au championnat du monde de vovinam viet vodao (techniques/combats) qu'abrite Paris (France) du 3 au 7 juillet avec 23 athlètes dont deux filles avec pour objectif la 3<sup>e</sup> place (par équipes) et 5 médailles d'or en individuel, selon le président de la ligue de la wilaya d'Alger des arts martiaux, Mohamed Djouadj.

«Le niveau de la compétition sera élevé notamment avec la participation d'athlètes de hauts niveaux de 20 pays», a déclaré M. Djouadj à l'APS, ajoutant que «l'Algérie visera la 3<sup>e</sup> place par équipes et au moins 5 médailles d'or en individuel». L'équipe nationale de



vovinam viet dao avait entamé la préparation à cette compétition juste après le championnat d'Afrique organisé à Alger en décembre dernier.

En prévision de ce rendez-vous, la sélection nationale avait déjà effectué des stages en Roumanie, au Vietnam, à l'institut des technologies du sport à Ann Benian (Algier) et sur les hauteurs de Tikhda (Bouira), a encore rappelé M. Djouadj, l'un des fondateurs de cette discipline en Algérie. La sélection algérienne sera encadrée dans cette compétition par Mohamed Djouadj, Kamel Lounes, Bilel Boumedjima, Bilel Belaïchi et Ramdane Semache. Par ailleurs, les arbitres algériens Rafik Toudjaft et Abdelhak Semache effectueront un stage de recyclage en marge de ce championnat.

### AFRO BASKET 2013 DAMES (QUALIFICATION) L'Algérie bat la Tunisie (72-58) et se qualifie à la phase finale

La sélection algérienne de basket-ball (dames) s'est qualifiée au championnat d'Afrique des nations dames, du 20 au 29 septembre prochain à Maputo (Mozambique), en s'imposant face à la Tunisie (72-58), lundi à Hammam-Sousse en match retour du tournoi qualificatif à Afrobasket-2013.

Lors du match aller, disputé samedi, les basketteuses algériennes s'étaient inclinées (42-53) face aux Tunisiennes. L'Algérie est qualifiée pour la phase finale, et sera logée dans le groupe A en compagnie du Mozambique (pays hôte), du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et du Zimbabwe. Le groupe B est constitué, quant à lui, de l'Angola, du Mali, du Cameroun, du Kenya, du Cap Vert et du Nigéria.

### CHALLENGE INTERNATIONAL «MONDIALINO» / U-14 L'Algérie décroche la première place par équipes

La sélection algérienne d'escrime (filles) a décroché la première place (sabre-par équipes) au Challenge international «mondialino» de la catégorie des moins de 14 ans qui s'est déroulé à Rome (Italie) du 28 au 30 juin 2013. L'équipe algérienne, formée du duo Abik Bounebab-Sarah Atrouz, a récolté 47 points alors que son rivale italienne, classée deuxième, en a eu 42. En individuel, l'Algérienne Sarah Atrouz a terminé au 5<sup>e</sup> rang, tandis que sa compatriote Abik Bounebab a pris la 7<sup>e</sup> place. De son côté, la sélection algérienne masculine s'est contentée de la 5<sup>e</sup> place dans la même spécialité (sabre). Les deux jeunes Algériens, Akram Nabi et Anis Mayri n'ont pu faire mieux que de se positionner à la 9<sup>e</sup> et la 17<sup>e</sup> place respectivement.

### Programme des compétitions

#### TECHNIQUES :

- Long Ho Quyen : Benhadj Djilali / Bédjoujou Bachir/Ouhab Fares
- Nyo Mon Quyen : Ouhab Fares
- Song Luyen dao : Rabia Salah/Haza Zaidi
- Song Luyen : Hireche Athmane/Bédjoudjou Bachir
- Dai Dao : Semache Farid
- Kiêm Phap : Semache Farid

- Sciseaux, Kabli Brahim/Kbili Moussa/Rabia Salah/Hireche Athmane
- Self defense avec arme : Halimi Khireddine/Hamza Zaidi/Rabia Salah/Mohamed Kantouli
- Self defense filet sans arme : Halimi Khireddine/Hamza Zaidi/Rabia Salah
- Kiêm Phap : Benhadj Djilali/Abdelhak Maghraoui

#### MIXTE :

- Self defense filet sans arme (dames) : Dalal Zairi/Lounes Saïli / Aïlou / Hasssan/Moussa Kabli
- Self defense filet avec arme (dames) : Dalal Zairi/Lounes Saïli / Aïlou / Hasssan/Moussa Kabli

#### DAMES :

- Long Ho Quyen : Nesrine Djellouli
- Thap tu Quyen dao phap : Nesrine Djellouli
- 60 kg : Dine Adel/Hireche Athmane
- 64 kg : Brahim Bilel
- 68 kg : Sibniki Ayoub
- 72 kg : Belkhir Bouzid
- 77 kg : Berrouane Adel
- 82 kg : Mostfaoui Brahim
- 90 kg : Bouchlouh Sofiane Dames :
- 65 kg : Nesrine Djellouli.

Un grand nombre de jeunes haltérophiles détectés pour renforcer les sélections nationales



La 50<sup>e</sup> édition du championnat d'Algérie a permis de détecter bon nombre de jeunes haltérophiles pour renforcer les différentes sélections nationales, en prévision notamment du championnat d'Afrique, prévu du 5 au 7 septembre au Niger et les Jeux olympiques de la Jeunesse en 2014 à Nanjing (Chine), a indiqué le directeur technique national (DTN), lundi à Oran.

Une réunion est prévue après la clôture du championnat d'Algérie, pour désigner les athlètes qui feront partie des sélections nationales, a annoncé M. Zaidi Yahia affirmant que «la formation au sein des clubs et des ligues de wilayas donne ses fruits». Toutefois, il a déclaré : «Il n'est pas dit qu'un athlète sacré champion d'Algérie participera automatiquement à la compétition continentale, il y a d'autres critères à prendre en compte dont la performance et le classement». «Ceux qui réussiront à s'imposer viendront renforcer les sélections nationales aux côtés des Bidani Walid et Hocine Ferdjallah qui sont âgés de moins de 19 ans et représentent un bel espoir pour cette discipline», a-t-il ajouté. «Un programme très chargé attend l'ensemble des catégories (cadets, juniors et séniors garçons et filles) ainsi que l'élite constituée de quatre athlètes qu'on est en train de préparer pour les JO 2016, a-t-il ajoutant, précisant que neuf entraîneurs ont été installés pour les sélections nationales cadette, juniors, seniors. «Il faut au minimum 10 ans de travail pour qu'un athlète puisse être titré au niveau continental. Avec la création du collège technique national, cela va harmoniser les méthodes d'entraînement au niveau des sept pôles de développement créés, qui seront encadrés par des techniciens locaux», a également déclaré M. Zaidi faisant remarquer qu'un manque d'encadrement se pose au niveau des ligues de wilaya. A ce sujet, il a indiqué qu'un programme de formation d'initiateurs premier degré a été tracé, ainsi que le recyclage des entraîneurs de toutes les wilayas. Un championnat national des écoles est prévu où les compétiteurs seront jugés sur leur technique et un festival national des écoles est programmé durant les vacances scolaires d'hiver prochain, selon le même responsable.

### CHAMPIONNAT DU MONDE DE VOLLEY-BALL (U-19/GARÇONS)

## Défaite de l'Algérie face au Brésil 3 sets à 0

La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 19 ans (U-19), s'est inclinée mardi face au Brésil sur le score de 3 sets à 0 (15-25, 23-25, 15-25), en match comptant pour la quatrième journée (Gr D) du 13<sup>e</sup> championnat du monde de la catégorie qui se déroule au Mexique (27 juin-7 juillet).

Il s'agit du quatrième revers de rang

des Algériens dans ce rendez-vous, après ceux concédés face aux Etats-Unis (3-1), l'Egypte (3-0), et la Corée du sud (3-0).

Dans l'autre match du groupe de cette journée, les Etats-Unis ont pris le meilleur sur la Corée du sud au tie-break 3 sets à 2 (22-25, 25-20, 25-21, 15-23, 17-15).

L'équipe nationale, qui a terminé le

premier tour à la dernière place de son groupe, jouera les matchs de classement (17-20). Cette 13<sup>e</sup> édition a vu la participation de 20 nations, et cela pour la première fois depuis la création de ce rendez-vous mondial. Les 20 sélections ont été réparties en quatre groupes de cinq. Les quatre premiers de chaque poule se qualifieront pour le second tour.

### Solution Samurai-sudoku N°313

7	9	3	4	1	6	8	5	2
5	1	2	8	7	3	9	6	4
6	8	4	2	5	9	3	7	1
9	2	7	5	6	1	4	8	3
1	3	6	7	8	4	2	9	5
8	4	5	9	3	2	6	1	7
3	7	9	1	2	8	5	4	6
4	6	1	3	9	5	7	2	8
2	5	8	6	4	7	1	3	9

8	1	6	2	7	3	9	6	4
9	2	4	8	1	6	3	7	5
7	3	6	5	4	9	8	1	2
3	8	2	4	9	1	6	5	7
1	5	9	7	2	6	4	8	3
4	5	7	6	3	8	1	2	9
2	7	1	8	6	5	3	9	4
6	9	3	2	4	7	2	5	1

### Solution Mots Croisés N°313

MILLEPERTUIS  
ORIOLA■OUVRE  
NARRER■D■UER  
TIEDE■U■ELNE  
B■TM■ANTRAIN  
ESTANCIAS■SA  
LEEDER■T■MD  
IS■R■TAVELEE  
ACHETAI■IO■S  
REA■ETEINTE■  
DATERENT■IOS  
EUE■■STEVENS

### Solution Mots Fléchés N°313

KILIMANDJARO  
■CASERAI■CAC  
KIEL■L■ABIME  
A■KABIC■LE■A  
ZEEMAN■AARON  
AGNI■GANSES■  
KO■SATRAPE■Y  
HUIT■OC■H■AS  
STIERNHIELM■  
T■I■E■ISMAEL  
AR■LARVEE■NS  
NAUPLIE■RIAD

## CLUB AFRICAIN

**Djabou en passe de prolonger son contrat de 2 saisons**

Le milieu international algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), Abdellmouen Djabou, dont le contrat arrive à échéance en 2014, pourrait le prolonger de deux saisons supplémentaires, rapporte lundi le quotidien tunisien *La Presse*. Arrivé en 2012 en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne), Djabou aurait trouvé un accord de principe avec sa direction pour prolonger son contrat de deux années, soit jusqu'en 2016, précise la même source.

La même source a confirmé l'intérêt du club de la Liga espagnole, Malaga, pour les services de l'international algérien, même si pour le moment il n'y a rien de concrète.

Si Djabou (26 ans) jouit toujours de la confiance de ses dirigeants, ce n'est pas le cas pour l'autre Algérien de la formation tunisienne, Khaled Lemouchia, qui n'a pas été appelé à prolonger son bail. Lemouchia pourraient rentrer au pays et rejoindre probable-



ment le CS Constantine, dont le directeur sportif, Mohammed Boulahbib, s'intéresse de près à son profil. Le Club Africain n'a pu passer à la phase du play-off du championnat tunisien, en terminant à l'avant-dernière place de son groupe.

**TLEMCEN : CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE DE FOOTBALL**  
**27 équipes participantes**

Vingt-sept équipes prennent part au championnat national scolaire de football cadets et minimes filles et garçons, entamé lundi sur les terrains du plateau «Lalla Setti» surplombant la ville de Tlemcen. Selon M. Miloud Bensalah, membre du bureau exécutif de la fédération, toutes les équipes sont présentes à Tlemcen à cette compétition, à l'exception des minimes de Annaba. Cette compétition se déroule sous forme de championnat scindé en groupes pour les garçons et un seul groupe pour les filles. Les finales auront lieu le 5 juillet à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse, a souligné la même source. Toutes les conditions sont réunies pour assurer le bon déroulement de ce championnat.

## TRANSFERTS

**L'entraîneur de Moreirense annonce le départ de Nabil Ghilas**

L'entraîneur de Moreirense, Vitor Oliveira, a annoncé lundi le départ de l'attaquant algérien, Nabil Ghilas, du club portugais relégué en division 2 de football, qualifiant de «bonne affaire» son très probable transfert vers le FC Porto. «Ghilas va partir. On ne va pas compter sur lui. Il va jouer dans un autre club, dans un transfert qui devrait être bénéfique pour lui et pour Moreirense», a déclaré Oliveira, cité par le journal portugais, *Abola*.

Ghilas avait affirmé dimanche qu'il n'est pas loin d'un accord avec le FC Porto, motivant son choix de porter le maillot du champion du Portugal en titre par la participation de ce dernier à la prochaine Ligue des champions d'Europe. «Je suis beaucoup plus proche du FC Porto que les autres clubs qui veulent s'attacher mes services, mais rien n'est encore fait d'une manière officielle», a déclaré le joueur algérien. Ghilas (22 ans) a notamment brillé lors de l'exercice écoulé sous les couleurs de son club, Moreirense. Meilleur buteur de son équipe avec 13 réalisations, et l'un des meilleurs baroudeurs du championnat lusitanien, l'attaquant des Verts a suscité l'intérêt de plusieurs clubs au Portugal et ailleurs en Europe, notamment en Angleterre.

**Faouzi Ghoulam dans le viseur de Benfica Lisbonne**

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football), Faouzi Ghoulam est au centre d'intérêt de la formation portugaise de Benfica Lisbonne, en vue d'un éventuel recrutement pour la saison prochaine, rapporte la presse française. Auteur d'une saison correcte avec le club stéphanois, conclu par une coupe de la Ligue, Ghoulam est très convoité ces derniers jours. Après Sampdoria, l'Olympique Marseille ou encore l'Inter Milan, voilà que Benfica, vice-champion du Portugal, semble avoir un œil sur lui. Si l'olympique de Marseille, en quête d'un concurrent à Jérémie Morel, et Lille qui s'apprête à perdre son international espoir Lucas Digne, se montrent concernés par le dossier de Ghoulam, aucune offre n'a été transmise à ce jour, précise la même source.

Le joueur jouit également d'une bonne côte de popularité en Italie avec les sollicitudes de la Sampdoria de Gênes, de l'Udinese et dernièrement de l'Inter de Milan, dont les représentants du joueur ont rencontré les dirigeants. La presse française révèle le désir du club lusitanien d'enrôler Ghoulam. Le joueur aurait chargé son agent de s'en occuper, avant de rentrer de ses vacances. Même si les dirigeants de l'AS Saint-Etienne ne se sont pas encore exprimés propos de ce sujet, il n'en demeure pas moins qu'ils ne voient pas d'un mauvais œil le départ du joueur algérien, d'autant qu'il n'entre plus dans les plans de l'entraîneur Christophe Galtier. Ghoulam (23 ans) avait effectué son baptême du feu le 26 mars dernier à l'occasion du match face au Bénin (3-1), disputé à Blida, comptant pour la 3e journée (Gr H) des éliminatoires de la coupe du monde 2014.

M.A.F.

## Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ILLIZI**  
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**  
**N.E.F : 098433015003341**  
**BUDGET DE WILAYA - SECTION ÉQUIPEMENT 2013 - CHAPITRE**  
**PROG : 19/2013**

**AVIS D'APPÉL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : .../2013**

La wilaya d'illizi - la Direction de l'Administration Locale lance un avis d'appel d'offres restreint pour : **Acquisition des tentes et des couvertures pour renforcer le stock de sécurité contre les catastrophes et les inondations.**

Le dossier relatif à cet appel d'offres est à retirer auprès de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'illizi contre paiement de **2 000,00 DA** représentant les frais de reproduction du cahier des charges composé des pièces suivantes :

**I-OFFRE TECHNIQUE:**

- 1- Déclaration à souscrire paraphée, signée et datée
- 2- Déclaration de probité paraphée, signée et datée
- 3- Copie légalisée du registre de commerce,
- 4- Copie légalisée du statut pour les sociétés concernées accompagné d'un certificat de dépôt du statut à son compte social (SPA-SARL-SNC-EURL).
- 6- Copie légalisée du numéro fiscal.
- 7- Copie légalisée d'attestation de mise à jour de CNAS (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- 8- Copie légalisée d'attestation de mise à jour CASNOS (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- 9- Copie légalisée d'attestation de mise à jour de l'extrait de rôle (en cours de validité à la date de dépôt des offres) accompagné d'un échéancier de paiement en cas de dette.
- 10- Copie légalisée du casier judiciaire du 1er responsable de l'entreprise (en cours de validité à la date du dépôt des offres).
- 11- Copie légalisée des bilans financiers des trois (03) dernières années (2010-2011-2012).

- 15- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) paraphé, daté et signé.
- 16- Cahier des prescriptions générales (CPG) paraphé, daté et signé
- 17- Les cartes grises de moyens de transport proposés pour le projet
- 18- Les attestations de bonne exécution du projet similaire (2008/2012)

**II- OFFRE FINANCIÈRE :**

- 01- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée
- 02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé
- 03- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé.

Les offres doivent être déposées par porteur à : **la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'illizi/Sécrétariat**

L'offre technique et l'offre financière mises dans deux enveloppes séparées, les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :

**A ne pas ouvrir - Avis d'appel d'offres national restreint N° : .../2013 pour Acquisition des tentes et des couvertures pour renforcer le stock de sécurité contre les catastrophes et les inondations**

Le dépôt des offres se fera le **vingt et unième (21)jour** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale au le BOMOP avant **12h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **111 jours** à partir de la date du dépôt des offres.

**NB :** L'ouverture des plis est publique et aura lieu à la wilaya d'illizi, siège Direction de l'Administration Locale à **15h00**.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TISSEMSILT**  
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**  
**SERVICE DES MOYENS**  
**LE NIF : 098438015003826**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 2 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°12-23 du 18-01-2012 portant la réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**avis d'appel d'offres national ouvert N°03/2013** portant :

**Travaux d'achèvement d'une salle de spectacle à Tissemsilt.**

**Lot n°01 : Travaux de réaménagement.**

**Lot n°02 : Fourniture et pose de matériels de détection et lutte d'incendie.**

Publié dans les quotidiens **DK NEWS** le 25/04/2013 et **El Mouharir El Youmi** le 25/04/2013.

Qu'après étude et examen des offres, le contrat est attribué provisoirement selon les résultats suivants :

N°	L'entreprise	Note technique	Montant proposé en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai de réalisation	Observations
01	LABANI AHMED - Tissemsilt -	40.00	15 707 542,50	15 707 542,50	03 mois	Offre moins disante
02						Infructueuse

Conformément aux dispositions de l'article 128 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par l'article n°14 du décret présidentiel n°12-23 du 18-01-2012 portant la réglementation des marchés publics.

## FOOTBALL/U 14

## Le MC EL Eulma remporte le 1<sup>er</sup> trophée des «Petits fennecs» à Tébessa

Le MC El Eulma a remporté le 1<sup>er</sup> trophée national des «Petits Fennecs» à l'issue de la finale du festival des écoles de football U 14 remportée lundi après-midi au stade de Tébessa aux tirs aux but (3-1) devant le MC Saïda, les deux équipes n'ayant pu se départager (1-1) au terme du temps réglementaire.

La troisième place du tournoi organisé dans le cadre de ce festival est revenue aux jeunes pousses de la JSM Béjaïa, vainqueurs de l'AWAS Blida en match de classement, également aux tirs aux but après un match nul (2-2). Organisée par le département chargé de la détection et du suivi des jeunes talents de la direction technique nationale (DTN), dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, la compétition a réuni neuf équipes s'étant distinguées dans leurs régions respectives.

La cérémonie de remise du trophée national des «Petits Fennecs» et de médailles s'est déroulée au parc familial, en présence des autorités locales, des cadres du secteur de la jeunesse et des sports et des représentants des délégations participantes. Le président du comité organisateur du festival, M. Nacer Slatni, rencontré par l'APS en marge de la cérémonie de remise du trophée, a mis l'accent sur l'importance de la tenue de ce genre de regroupements sportifs destinés à éléver le potentiel technique des jeunes footballeurs et à détecter de jeunes talents.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL «Entraîner le CABBA est un nouveau challenge pour moi»

Le nouvel entraîneur du CABBA Arreridj (Ligue 1 algérienne de football), Rachid Belhout, s'est dit hier «excité» d'entamer un «nouveau challenge», estimant que son objectif sera de mener sa nouvelle formation vers une place honorable la saison prochaine.

«Diriger le CABBA est un nouveau challenge pour moi, j'ai accepté la proposition des dirigeants sans hésitation, d'autant que j'ai reçu tous les garanties pour mener à bien ma mission», a affirmé à l'APS le nouveau coach du CABBA, qui succède à Abdelkader Amrani, parti à la JS Saoura.

Rachid Belhout qui a signé lundi un contrat d'une saison renouvelable, retournera chez lui en Tunisie pour revenir à Bordj dans quelques jours et entamer ses fonctions avec le club des «Bibans».

«Avant de signer mon contrat, je me suis entendu sur toutes les modalités avec la direction, qui a montré un réel désir pour m'engager. On a évoqué également l'objectif de l'équipe, qui dépendrait de l'opération de recrutement, même si mon but est de mener le CABBA vers une place honorable et éviter de jouer la relégation», a-t-il ajouté.

Concernant l'effectif, Belhout souligne qu'il a déjà une idée sur la composante avec laquelle il sera appelée à travailler.

J'ai vu certains matchs du CABBA la saison dernière, donc j'ai mon idée là-dessus. L'essentiel est de garder l'ossature et de renforcer le groupe, avec des joueurs bien ciblés. D'ailleurs, j'ai remis à la direction des noms de certains joueurs que je veux avoir sous ma coupe», a souligné l'ancien entraîneur de l'USM Alger et de l'ES Sétif.

La direction du CABBA était en contact avec l'ancien coach du CR Belouizdad, Fouad Bouali, avant que les dirigeants n'abandonnent sa piste en raison de «tergiversations», de ce dernier et opter pour Belhout.

Le CABBA a terminé à la 13<sup>e</sup> place au classement final de la saison 2012-2013 avec 33 points. Les Bordjiens entameront le prochain exercice, dont le coup d'envoi est prévu le 24 août, en déplacement face au CS Constantine.

## MC ORAN

## L'entraîneur Solinas veut encore trois joueurs pour clore le recrutement

Le nouvel entraîneur du MC Oran, l'Italien Gianni Solinas, a exigé le recrutement de trois autres joueurs dans des postes bien précis avant d'arrêter son effectif en vue de la saison prochaine, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

L'ex-coach de la JSM Béjaïa et du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), a notamment insisté sur l'engagement d'un arrière-droit, d'un milieu récupérateur et d'un avant-centre, selon la même source, qui a précisé que le président du conseil d'administration du MCO, Youcef Djebbari, a pris acte des doléances de son entraîneur et compte les saisir dans les meilleurs délais. Les pistes de Ahmed Meghout (CR Belouizdad), Salim Hanifi (USM Alger) et



du Tchadien Karim Mahamat Yaya (USM El Harrach), sont évoquées dans les meilleurs de la direction mouloudéenne comme futurs cibles de Djebbari. Le club phare de la capitale de l'ouest s'est montré très

actif depuis l'ouverture du marché des transferts d'été en engageant jusque là, pas moins de neuf joueurs.

Il s'agit du gardien de but, Abdellah Belarbi (ES Mostaganem), des défenseurs : Mohamed Abdelli

(USM Bel-Abbès), Chemseddine Nessakh (ASO Chlef) et Mohamed Djahel (ES Mostaganem), des milieux de terrain : Soumaila Sidibé (USM Bel-Abbès), Amine Nait Slimani (W. Tissenssilt) et Abdellatif Benamar (ES Mostaganem), et des attaquants Hichem Mokhtar (USM Alger) et Djamel Bouaicha (JS Kabylie).

En revanche, le club va se passer des services de Sid Ahmed Aouedj et Salim Boumechra, qui ont opté respectivement pour la JS Kabylie et l'USM El Harrach, alors que Zineddine Sebbah est proche du CS Constantine.

A souligner que l'entraîneur italien, a programmé pour samedi prochain la reprise des entraînements, en attendant d'être fixé sur la liste des joueurs à libérer.

## TRANSFERT

## Essais non concluants pour Abdellah El Mouden (Paradou AC) au FC Lierse

Le jeune milieu de terrain du Paradou AC, Abdellah El Mouden, qui a été soumis à des essais au FC Lierse, club de première division belge de football, n'a pas été retenu en vue de la saison prochaine, rapportait hier la presse locale El Mouden, ex-international junior, avait vécu sa première expérience en Europe avec le FC Paris (National, France) lors de l'été 2012, mais il n'y était resté que six mois.

El Mouden (18 ans) a été formé à l'Académie de football du PAC créée

depuis cinq ans. Il a été promu en équipe première paciste lors de la deuxième partie de l'exercice précédent. Trois autres éléments de l'Académie viennent de passer avec succès des tests techniques avec le champion du Portugal en titre, le FC Porto. Il s'agit de Ramy Bensebaini, Abdou Nef et Abdellah Daoudadj.

Selon leur président au PAC, Kheirreddine Zetchi, le club algérien a déjà formulé ses exigences pour les libérer, et il attend une réponse de la part de la formation lusitanienne.



## Le CR Belouizdad disposé à céder le Béninois Pascal Angan à Al-Ismaïly

La direction du CR Belouizdad est disposée à céder son milieu de terrain, Angan Pascal, au profit d'Al-Ismaïly d'Egypte, après que la chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football lui ait donné gain de cause dans le conflit l'opposant au joueur béninois, a-t-on appris hier auprès du club de Ligue 1 professionnelle algérienne.

Les dirigeants belouizdadiens convoqueront d'ailleurs dans les prochains «Ecureuils», qui s'est en

gagé dernièrement avec Al-Ismaïly, pour reprendre les entraînements avec ses coéquipiers au risque de faire l'objet de «mesures coercitives», selon la même source.

Pascal, qui avait signé un contrat de deux ans au profit des Rouge et Blanc de la capitale lors de l'été dernier, misait sur sa plainte déposée auprès de la CRL pour résilier son contrat, sous prétexte qu'il n'avait pas perçu ses salaires depuis plusieurs mois.

Mais la décision de l'ins-

tance présidée par Ahmed Bendaoud, a remis en cause la transaction conclue par l'international béninois avec les Egyptiens, et rétabli le CRB dans ses droits de réclamer des indemnités de cette opération.

Les dirigeants d'Al-Ismaïly, cités par la presse égyptienne d'hier, se seraient rendu compte qu'il leur fallait désormais passer par la direction du «Chabab» pour qualifier leur nouveau joueur au sein de leur effectif en prévision de la saison prochaine. Ils compteraient entamer les pourparlers prochainement.



## L'Algérien Najib Ammari proche du Gil Vicente

Le milieu offensif algérien Najib Ammari serait sur le point d'opter pour Gil Vicente, club de Ligue 1 portugaise de football, en provenance de l'Olympique de Marseille (Ligue 1, France), selon la presse locale, citant son agent.

Pur produit de l'OM, Ammari était prêté à Rouen en championnat national (3<sup>e</sup> division) lors de l'exercice écoulé, mais il a quitté le club de la Normandie plus tôt que prévu en raison de ses problèmes avec l'entraîneur.

Leur Didier Ollé-Nicole. L'agent du joueur de 21 ans, Olivier Feliz, a confié à «Ma chaîne Sport» que son poulain était très proche du championnat lusitanien.

Ex-international avec les U17 et U21 algériens en 2009 et en 2011, Ammari devrait s'engager avec le club de la ville de Barcelos dans le nord du Portugal pour 2 ou 3 saisons. Gil Vicente avait terminé le précédent exercice à la 13<sup>e</sup> place du championnat.

APS





**Chelsea  
prêt à  
débourser  
25  
M€  
pour  
Rooney**

Selon le *Telegraph*, les Blues de José Mourinho préparentraient une offre d'environ 25 M€ pour convaincre les Red Devils de lâcher leur international anglais, sous contrat jusqu'en juin 2015. Et si Arsenal et le Paris SG restent en embuscade, le natif de Liverpool pen-

cherait pour la solution londo-nienne. Les pensionnaires de Stamford Bridge voient eux en Wayne Rooney un plan B parfait, puisqu'ils n'entendent pas débourser plus de 50 M€ pour Edinson Cavani (26 ans) quand Naples en demande 63 M€. David Moyes a la main dans ce dossier. De sa décision pourrait naître l'un des plus gros transferts de l'été en Premier League.

## Cavani, Acte 2

Même si rien n'a été officialisé jusqu'alors, c'est Chelsea qui semblait avoir pris quelques longueurs d'avance sur le peloton de ses poursuivants dans le dossier Edinson Cavani. Mais après un retard à l'allumage lié à la quête de son entraîneur, le PSG pourrait bien gicler dans les derniers mètres et franchir la ligne d'arrivée en vainqueur. D'après Le Parisien, Pierpalio Triulzi, l'agent du buteur de Naples, serait arrivé à Paris lundi matin afin de discuter dans la soirée avec le directeur sportif du club de la capitale Leonardo. Ce dernier se serait également entretenu il y a une dizaine de jours avec le président de Naples Aurelio De Laurentiis. Les deux clubs

entretiendraient de bons rapports depuis le transfert d'Ezequiel Lavezzi la saison passée. Le prix de Cavani, âgé de 26 ans et sous contrat

jusqu'en 2017, a été fixé à 63 M€ par son club. L'international uruguayen a terminé meilleur buteur de Serie A cette saison (29 réalisations en 34 matches).



Selon le *Daily Mail*, l'avenir de David Luiz à Chelsea reste très incertain. Convoité par le PSG, l'ancien joueur du Benfica Lisbonne pourrait prendre la direction de Munich plutôt.

Pep Guardiola, le nouveau coach du Bayern, cherche à renforcer ce secteur de jeu et voit dans le Brésilien le joueur ayant le profil idéal pour son équipe. D'autant que le technicien espagnol est un admirateur depuis longtemps du joueur qu'il avait failli faire venir au Barça en 2011.

## Wenger ravi de l'arrivée de Sanogo

«Sanogo est un bon jeune signant pour nous. Il a démontré qu'il a le potentiel avec ses récentes performances pour Auxerre mais aussi avec l'équipe de France des moins de 20 ans. Nous attendons avec impatience que Yaya nous rejoigne et qu'il continue sa progression prometteuse.»



## Paulinho à Tottenham



Même si Carlo Ancelotti avait coché le nom du Brésilien pour sa liste de courses, Paulinho ne rejoindra pas le Real Madrid. L'avenir du milieu de terrain auriverde, désigné troisième meilleur joueur de la Coupe des confédérations, se situera du côté de Londres et de Tottenham. L'actuel joueur des Corinthians, 24 ans, a accepté l'offre des Spurs et évoluera sous les ordres de Villas-Boas à White Hart Lane l'an prochain. «Je reviendrais», a-t-il déclaré à ses supporters brésiliens. Selon la presse britannique, son transfert aurait été bouclé en échange d'un joli chèque de 20 millions d'euros.

## Moyes fait ses premiers pas

David Moyes a dirigé sa première séance d'entraînement lundi avec Manchester United. Le nouveau technicien des Red Devils qui cherche à renforcer l'effectif doit également avoir une discussion avec Wayne Rooney pour parler de l'avenir de l'attaquant.

## Le Bétis veut Bojan à moindre frais

Le jeune joueur de l'AC Milan Bojan Krkić ne devrait pas rester en Italie. Le Messi du pauvre (trois buts seulement en 19 matchs de Serie A cette saison) ne s'est jamais vraiment imposé en Lombardie et chercherait un point de sortie, à la plus grande joie du Milan. Selon le journal *Estadio Deportivo*, les négociations



seraient déjà bien avancées avec le Bétis Séville. Elles achopperaient toujours cependant sur le salaire de l'attaquant de 22 ans, qui touche actuellement 3 millions d'euros par an pour jouer des bouts de matchs.

Des émoluments que le Bétis ne serait pas en mesure de lui offrir ; crise oblige, le club Sévillan a fixé une limite de 1 million d'euros par an pour tous les joueurs de l'effectif. Un salaire maximal que Rubén Castro et Verdu sont pour l'instant les seuls à percevoir.

## LA MEGA-PROMO DU WEB ARRIVE SUR VOS ECRANS

PLAYMODE GROUP OFFICIAL & EXCLUSIVE  
DISTRIBUTOR IN ALGERIA



Playmode Group, leader en Algérie dans la distribution d'articles de sport et de prêt-à-porter avec une pléiade de marques exceptionnelles comme Nike, Converse, Levi's, Tommy Hilfiger et tant d'autres est en passe de devenir l'un des pionniers de la vente en ligne en Algérie.

En effet, pendant une durée d'un mois et cela depuis le 25 juin 2013, le site de PMG a lancé une mega-promo avec des produits à des prix réduits et en exclusivité sur son site de vente en ligne WWW.PMG.DZ.

Grace à ce moyen technologique, Playmode Group offre la possibilité à tous les Algériens d'avoir accès à une offre promotionnelle sans précédent avec des remises allant jusqu'à 60%.

Le concept est simple, une multitude de produits de qualité sont proposés sur la vitrine en ligne du site avec les différentes couleurs et tailles.

L'internaute pourra consulter les différentes catégories de produits, faire son choix, ajouter les articles à un panier virtuel et finaliser l'achat en validant son panier.

Faute de disponibilité de paiement en ligne en Algérie, le client pourra donc effectuer le paiement de sa commande au moment de récupérer sa marchandise et cela dans le magasin de son choix.

## COUPE DU MONDE MILITAIRE 2013, AUJOURD'HUI À BAKOU, ALGÉRIE - BAHREÏN (GROUPE B)

# TOUT POUR DÉBUTER PAR UNE VICTOIRE

La sélection algérienne militaire de football disputera aujourd'hui à Bakou (Azerbaïdjan) son premier des trois matchs du groupe «B» de la première édition de la coupe du Monde, face au Bahreïn, en match comptant pour la première journée, dans cette compétition dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée hier au moment où on mettait sous presse.

S. Ben

La sélection algérienne qui se trouve depuis samedi dernier avec 23 joueurs à Bakou a trouvé beaucoup de difficultés notamment en matière d'hébergement. Des problèmes de douches et d'exiguité des chambres avec 5 joueurs dans une chambre et ce, dans une caserne sur place.

Cette situation n'est pas vécue uniquement par les Algériens puisque les USA, les Emirats arabes unis et le Qatar ont eu les mêmes désagréments avant que leurs responsables respectifs ne leur changent de lieu d'hébergement en optant pour des hôtels. Ce qui fait que les joueurs et staff de la sélection algérienne militaire attendent avec impatience l'arrivée à Bakou du directeur des sports au ministère de la Défense, le général Mokdad pour trouver une solution à ce problème.

N'empêche que Mehdaoui le coach des Verts a programmé deux séances d'entraînements biquotidiennes avant ce match important contre le Bahreïn. Ce premier match est d'importance lorsqu'il s'agit d'une phase finale d'un Mondial du fait que les équipes qualifiées ne se trouvent pas là par hasard. C'est d'ailleurs ce que remarque le capitaine de la sélection Koceila Berchiche : «Le



Bahreïn, précise-t-il, n'est pas là par hasard, autrement dit chaque équipe qui atteint la phase finale l'a sans doute mérité, il faudrait donc s'en méfier». De son côté, le coach des Verts, Mehdaoui assure que «Nous sommes conscients que notre tâche sera difficile et que la pression est très forte. Maintenant, il faut être costaud et aborder la compétition avec détermination pour aller le plus loin possible. La balle est désormais dans notre camp. Je suis persuadé que les joueurs seront à la hauteur de la confiance des responsables», a-t-il assuré. Pour bien préparer ces joutes mondiales, le sélectionneur des Verts a organisé deux stages au mois de juin : le premier entre le 6 et le 16 du mois en cours et le second a pris fin vendredi dernier, soit à la veille du départ des Verts.

Pour Mehdaoui «l'état d'esprit des joueurs est au beau fixe et les joueurs sont motivés pour garder ce trophée mondial». Par ailleurs, le coach national a regretté le comportement de certains dirigeants de clubs, qui n'ont pas hésité à «s'approcher de ses joueurs en cette période d'intersaison». «Certains de mes éléments à l'image d'El Oghbi et le gardien de but Berrafane, sont perturbés par leur transfert, en raison du comportement irresponsable des clubs qui veulent s'attacher leurs services. Les joueurs ont besoin de plus de sérénité pour

mieux se concentrer avec la sélection», a-t-il précisé.

Mais Belkalem et ses coéquipiers sont déterminés à gagner ce premier match et surtout garder ce trophée qu'ils ont arraché il y a deux ans à Rio de Janeiro. En effet, la sélection militaire s'était illustrée en 2011 en remportant le tournoi football des Jeux mondiaux militaires, disputés à Rio de Janeiro au Brésil. Les Verts s'étaient imposés en finale devant l'Egypte (1-0). Ils avaient créé la sensation en éliminant le Brésil, pays organisateur, en demi-finale (0-0, aux tirs 4-1).

Pour ce premier match et compte tenu de l'objectif des Verts de «garder le trophée» comme l'a si bien indiqué Mehdaoui, il est donc impératif que les joueurs gagnent cette première rencontre afin d'aborder les deux autres avec plus d'assurance et surtout de confiance. Après le Bahreïn les Algériens enchaîneront avec le Kenya, le 5 juillet, avant de donner la réplique à la France trois jours plus tard (8 juillet). Les 16 nations qui prendront part à cette compétition ont été réparties en quatre groupes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale.

Le match d'ouverture de cette manifestation footballistique mondiale opposait hier au moment où on mettait sous presse l'Azerbaïdjan au Mali.

## Félicitations

A force d'efforts et de persévérance, notre adorable fille

**Djoudi Sihem**

a réussi haut la main son examen du **BEM**.

En cette heureuse circonstance, les familles Djoudi et Ben Ali, ses oncles, ses tantes et ses grands-mères la félicitent chaleureusement et souhaitent que ce succès soit le tremplin à d'autres consécrations dans son cursus scolaire. Merci pour la fierté que tu nous procures.

**Bouchelit  
Naila Bouchra**

a décroché son **BEM** haut la main avec une moyenne de 18,26. Elle quitte un cycle pour aborder un autre plus fourni en matières. Elle apprendra d'autres cours, ceux du lycée et de niveau. Ton papa Dahmen, sans oublier ton frère Othmane et ta sœur Amira, te souhaitent d'autres succès, d'autres satisfactions. On est fiers de toi..... Bon courage.

**Neila Nourhane  
Azzegaghagh**

a brillamment réussi son passage en **5<sup>e</sup>** primaire. Sa mention «excellente» a réjoui sa mère Noria, sa grand-mère Fatihah, son oncle Chérif et ses tantes qui lui souhaitent plein de succès et de réussite dans ses études.

**Bravo Neila,  
ta famille qui t'aime.**



**Amou Antar, Mimi Hadja,  
Abi et maman** félicitent leurs enfants



**Cherbal**  
**Borhane Eddine  
et Ismaïl Zakaria**

pour leur brillante réussite au **BEM** 2013. Ils leur souhaitent Inchallah d'autres succès durant toute leur vie.

**(Borhane c'est mon fils...)**

**Bravo !  
Raouf Larbaoui**

Pour ta réussite au Bac avec une très bonne moyenne. Encore une fois Bravo !

**Tonton Halim**

La famille Tablati a le grand plaisir de faire part du brillant succès au Bac 2013 de Tablati

**Ali et Amina**

Toute la famille leur présentent leurs sincères félicitations tout en leur souhaitant à l'avenir de décrocher d'autres diplômes pour s'assurer un avenir radieux.